



# ANALYSE D'ÉVALUABILITÉ DU PROGRAMME DE COOPÉRATION 2023-2027 DE L'UNICEF GABON

## RAPPORT DE DEMARRAGE

Objet d'évaluabilité	Programme de coopération de l'UNICEF
Période	2023-2027
Pays	Gabon
Région	Afrique de l'Ouest et du Centre (WCARO)
Équipe d'évaluation	SEKE KOUASSI DE SYG, Consultant international
Durée de l'évaluation	30 jours ouvrables - Octobre à décembre 2023
Version du document	Draft 1

**Evaluabilité commanditée par : UNICEF GABON**

**10 novembre 2023**

## Sigles et acronymes

<b>ASNU</b>	Agences du Système des Nations Unies
<b>CCNUDD</b>	Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable
<b>CESE</b>	Conseil Économique Social et Environnemental
<b>CNAMGS</b>	Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
<b>CPD</b>	Country Program Document
<b>FEF</b>	Familles Economiquement Faibles
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>GEROS</b>	Global Evaluation Reports Oversight
<b>GRE</b>	Groupe de Référence de l'analyse d'Évaluabilité
<b>MB</b>	Ministère du Budget
<b>MEN</b>	Ministère de l'Économie Numérique
<b>MENFC</b>	Ministère de l'Éducation Nationale chargé de la Formation Civique
<b>ME</b>	Ministère de l'Environnement
<b>MER</b>	Ministère de l'Économie et de la Relance
<b>MI</b>	Ministère de l'Intérieur
<b>MJGSDHEG</b>	Ministère de la Justice, Gardes des Sceaux, des Droits de l'Homme et de l'Égalité des Genres
<b>MSAS</b>	Ministère de la Santé et des Affaires Sociales
<b>ODK</b>	Open Data Kits
<b>OIM</b>	Organisation Internationale pour les Migrations
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PE</b>	Partenaires d'Exécution
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>QAE</b>	Questions d'Analyse d'Évaluabilité
<b>SQAE</b>	Sous-Questions d'Analyse d'Évaluabilité
<b>SNU</b>	Système des Nations Unies
<b>TdC</b>	Théorie du Changement
<b>TdR</b>	Termes de Références
<b>UNEG</b>	United Nations Evaluation's Group
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>UNHCR</b>	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
<b>UNICEF</b>	United Nations International Children's Emergency Fund
<b>UNODC</b>	United Nations Office on Drugs and Crime

**Table des Matières**

<b>1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ANALYSE D'EVALUABILITE DU CPD (2023-2027) DU GABON</b> .....	<b>4</b>
<b>2. OBJET DE L'ANALYSE D'EVALUABILITE</b> .....	<b>4</b>
2.1 Présentation du CPD du Gabon (2023-2027) .....	5
2.2 Résultats escomptés et produits de la mise en œuvre du CPD du Gabon (2023-2027) .....	5
2.3 Stratégies et parties prenantes de mise en œuvre du CPD (2023-2027) du Gabon .....	6
2.4 Théorie de changement du CPD (2023-2027) du Gabon .....	6
2.5 Parties prenantes du CPD du Gabon (2023-2027) .....	6
2.6 Ressources du programme et sources de financement .....	7
<b>3. OBJECTIFS DE L'ANALYSE D'EVALUABILITE</b> .....	<b>7</b>
3.1 Objectif général de l'analyse d'évaluabilité .....	7
3.2 Objectifs spécifiques de l'analyse d'évaluabilité .....	7
<b>4. CHAMPS D'APPLICATION DE L'ANALYSE D'EVALUABILITE</b> .....	<b>8</b>
<b>5. PORTEE DE L'ANALYSE D'EVALUABILITE</b> .....	<b>8</b>
5.1 Portée thématique .....	8
5.2 Portée géographique .....	8
5.3 Portée chronologique .....	8
<b>6. CRITERES ET QUESTIONS DE L'ANALYSE D'EVALUABILITE</b> .....	<b>8</b>
6.1 Critères de l'analyse d'évaluabilité .....	8
6.2 Questions et Sous-Questions de l'analyse d'évaluabilité .....	9
<b>7. METHODOLOGIE DE L'ANALYSE D'EVALUABILITE</b> .....	<b>10</b>
7.1 Approches de l'analyse d'évaluabilité .....	10
7.2 Collecte des données .....	11
7.3 Méthode d'analyse et stratégie de triangulation des données .....	13
7.4 Cartographie et stratégie d'échantillonnage des parties prenantes à l'analyse d'évaluabilité .....	14
7.5 Assurance qualité .....	18
7.6 Considérations éthiques et principes d'évaluation .....	19
7.7 Limites et contraintes de l'analyse d'évaluabilité .....	20
<b>8. PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE L'ANALYSE D'EVALUABILITE</b> .....	<b>22</b>
8.1 Phases de mise en œuvre de l'analyse d'évaluabilité .....	22
8.2 Chronogramme prévisionnel de mise en œuvre .....	23
8.3. Produits à livrer .....	25
8.4 Contrôle, gestion et communication entre acteurs de mise en œuvre .....	25
<b>9. ANALYSE PRELIMAIRES DES SOUS-QUESTIONS D'ANALYSE D'EVALUABILITE</b> .....	<b>26</b>
9.1 Logique du programme .....	26
9.2 Système de suivi-évaluation du programme .....	26
<b>ANNEXES</b> .....	<b>33</b>
A.1 Termes de Référence (TdR) .....	33
A.2 Analyse des Questions de l'Analyse d'Évaluabilité (QAE) initiales conformément aux TdR .....	33
A.3 Matrice d'évaluation .....	36
A.4 Outil de collecte de données quantitatives .....	48
A.5 Outils de collecte de données qualitatives .....	52
A.6 Documents consultés .....	60
A.7 Liste des parties prenantes consultées dans le cadre du rapport de démarrage .....	61

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Aperçu de l'objet de l'analyse d'évaluabilité .....	4
Tableau 2 : Produits escomptés par composante du CPD du Gabon (2023-2027) .....	5
Tableau 3 : Parties prenantes selon les composantes du CPD (2023-2027) du Gabon .....	6
Tableau 4 : Critères et questions de l'analyse d'évaluation .....	9
Tableau 5 : Méthodes et outils de collectes de données.....	13
Tableau 6 : Aperçu de la stratégie d'échantillonnage des structures parties prenantes selon les composantes du programme concernées par la collecte des données de l'analyse d'évaluabilité .....	16
Tableau 7 : Répartition des entretiens individuels à réaliser auprès des informateurs clés selon le type de parties prenantes .....	17
Tableau 8 : Répartition des FGD à réaliser lors de la collecte des données qualitatives .....	17
Tableau 9 : Répartition de questionnaires en ligne issus de la méthode de collecte de données quantitatives en fonction des parties prenantes du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027).....	18
Tableau 10 : Mécanisme de contrôle qualité .....	19
Tableau 11 : Hypothèses, risques et stratégies d'atténuation proposées .....	21
Tableau 12 : Chronogramme prévisionnel de l'analyse d'évaluabilité .....	23
Tableau 13 : Principaux livrables.....	25
Tableau 14 : Résultats/produits escomptés et indicateurs de résultats/produits du CPD (2023-2027) sur la base du document initial de CPD (2023-2027) ainsi que sur la base de la mise à disposition des plans annuels .....	28

## Liste des figures

Figure 1 : Stratégie de triangulation .....	14
Figure 2 : Démarche globale de la mission .....	22

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ANALYSE D'ÉVALUABILITÉ DU CPD (2023-2027) DU GABON

L'analyse de l'évaluabilité est essentielle pour renforcer la gestion axée sur les résultats et démontrer la contribution des programmes soutenus par l'UNICEF aux résultats pour les enfants et à la promotion des droits. La politique d'évaluation révisée de l'UNICEF indique que des "évaluations de l'évaluabilité" devraient être envisagées dès le début du cycle du programme pour guider la conception et vérifier que la mise en œuvre se déroule comme prévu<sup>1</sup>.

Conformément à la " *Note d'orientation pour la conduite des évaluations de l'évaluabilité* " préparée par le Bureau de l'évaluation de l'UNICEF (février 2019), il est recommandé que les analyses de l'évaluabilité soient menées au début de la mise en œuvre du programme par un expert externe en gestion axée sur les résultats/évaluation. Il convient de noter que l'objectif principal de ces évaluations, comme le souligne la note d'orientation, est d'évaluer la validité de la Théorie du Changement (TdC) et la disponibilité des données, ce qui impliquera une analyse de l'évaluabilité en théorie et en pratique du CPD. Il est à noter que l'accent est mis principalement sur l'évaluabilité dans la pratique, avec un léger accent sur l'évaluabilité dans le principe<sup>2</sup>.

C'est ainsi que le Bureau pays de l'UNICEF Gabon a commandité une étude d'évaluabilité du programme pays 2023-2027 qui servira à apprécier la clarté et la cohérence de la conception (logique du programme), sa mesurabilité (suivi et disponibilité des données), la responsabilisation et la préparation pour une future évaluation.

A ce titre, la présente étude d'évaluabilité est essentielle, non seulement pour renforcer la gestion axée sur les résultats, mais aussi pour démontrer la contribution du programme soutenu par l'UNICEF aux résultats pour les enfants, leurs familles et communautés.

Plus précisément, l'analyse fournira des recommandations pour : i) ajuster la théorie du changement afin de l'adapter aux changements du contexte et ii) renforcer le système de suivi et évaluation, de rapportage et gestion des connaissances en prélude à l'évaluation sommative du programme prévue en 2026. Faisant suite aux recommandations issues de la présente analyse d'évaluabilité, un plan de réponse managériale sera élaboré avec des actions concrètes pour adresser les faiblesses éventuelles qui pourront être identifiées.

## 2. OBJET DE L'ANALYSE D'ÉVALUABILITÉ

*Tableau 1: Aperçu de l'objet de l'analyse d'évaluabilité*

<b>Titre du projet/programme</b>	Document de programme
<b>Pays</b>	Gabon
<b>Sources de financement</b>	Gouvernement gabonais, Partenaires Technique et Financiers (PTF) et secteur privé
<b>Budget total</b>	12 340 000 USD dont 4 340 000 USD de ressources ordinaires et 8 000 000 USD des autres ressources
<b>Durée</b>	2023-2027
<b>Objectifs</b>	Les filles et les garçons au Gabon, y compris les adolescents, et en particulier ceux des milieux péri-urbains et ruraux défavorisés, bénéficient de l'accès universel aux services sociaux de base de qualité et jouissent de leurs droits.
<b>Composantes (axes, effets, produits, etc.)</b>	<b>Composante 1</b> : Accès universel et équitable à la santé
	<b>Composante 2</b> : Accès universel et équitable à une éducation résiliente, de qualité et à la protection
	<b>Composante 3</b> : Égalité, inclusion et protection sociale
	<b>Composante 4</b> : Efficacité du programme
<b>Bénéficiaires attendus</b>	Les filles et les garçons du Gabon, y compris les adolescents
<b>Parties prenantes</b>	Gouvernement (Ministère de l'Économie et de la relance, en collaboration avec les ministères sectoriels), les municipalités (Mairie d'Oyem ; de Port Gentil) et les services décentralisés, les

<sup>1</sup> Guidance Note for conducting Evaluability Assessments in UNICEF.

<sup>2</sup> p8, Note d'orientation pour la réalisation d'évaluations de l'évaluabilité.

Organisations de la Société Civile (OSC), les Agences du système des Nations Unies (OMS, UNFPA, UNESCO, PNUD, OIM ; UNCHR ; UNODC ; Secteur privé.) et le secteur privé.

## 2.1 Présentation du CPD du Gabon (2023-2027)

La vision de ce CPD (2023-2027) est de permettre aux enfants filles et garçons au Gabon, y compris les adolescents et ceux vivant avec un handicap, en particulier des milieux péri-urbains et ruraux défavorisés, de bénéficier de l'accès universel aux services sociaux de base de qualité et de jouir de leurs droits.

Le CPD s'aligne au Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCNUDD) 2023-2027, en particulier le troisième résultat (effet) qui a pour objectif : "D'ici 2027, au moins 80 % de la population, notamment les plus vulnérables, quel que soit leur âge, sexe, origine, bénéficient d'accès aux services sociaux de qualité, intégrés, résilients et inclusifs dans l'éducation, la santé, la protection sociale, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, et les inégalités sociales et de genre sont réduites". Ce résultat s'appuie sur le Plan Stratégique Gabon Emergent. De plus, le programme s'appuie sur la Convention relative aux droits de l'enfant, le Plan stratégique 2022-2025 de l'UNICEF, les objectifs de développement durable, l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union Africaine.

Le CPD a quatre composantes :

- 1) Accès universel et équitable à la santé ;
- 2) Accès universel et équitable à une éducation résiliente, de qualité et à la protection ;
- 3) Égalité, inclusion et protection sociale renforcées ;
- 4) Efficacité du programme.

## 2.2 Résultats escomptés et produits de la mise en œuvre du CPD du Gabon (2023-2027)

Sur la base du document initial de CPD (2023-2027) ainsi que sur la base de la mise à disposition des plans annuels, les trois (3) résultats escomptés ainsi que les produits attendus de la mise en œuvre du CPD (2023-2027) du Gabon s'établissent comme suit (**Tableau 2**) :

**Tableau 2 : Produits escomptés par composante du CPD du Gabon (2023-2027)**

Composantes	Résultats escomptés	Produits attendus
<b>Composante 1 :</b> Accès universel et équitable à la santé	1. Une couverture vaccinale en Pentavalent 3 de 80 % dans au moins 60 % des départements sanitaires ainsi qu'un accroissement de l'utilisation de la moustiquaire imprégnée de 39 % à 50 % et de la prise en charge médicale des enfants pour la fièvre de 76 % à 88 % ;	1.1.1 Les acteurs du système de santé dans 16 départements sanitaires ont des capacités pour fournir des services de vaccination de qualité ;
		1.1.2 Les centres de santé disposent de capacités accrues en soins de santé primaire pour offrir des services de prévention, de prise en charge et de promotion des principales maladies des enfants, particulièrement le paludisme ;
		1.1.3 Le système de santé a des capacités accrues de prise en charge médicale des enfants victimes de violences.
<b>Composante 2 :</b> Accès universel et équitable à une éducation résiliente, de qualité et à la protection	2. La réduction du taux de redoublement au primaire de 25 % à 20 % et du taux de violences sexuelles à l'encontre des enfants de 9 % à 8 % ;	2.1.1 Les acteurs du système éducatif ont des capacités renforcées pour développer et mettre en œuvre la stratégie pour l'éducation fondamentale résiliente et de qualité ;
		2.1.2 Les acteurs de l'éducation nationale bénéficient de capacités renforcées pour développer des partenariats et mettre en œuvre des politiques pour favoriser l'accès à l'éducation
		2.1.3 Les acteurs responsables des services sociaux ont des capacités renforcées pour développer et mettre en œuvre des stratégies pour la prévention et la répondre aux violences à l'encontre des enfants ;
		3.1.1 Les acteurs et mécanismes institutionnels et locaux ont des capacités accrues pour améliorer la couverture maladie universelle et

<b>Composante 3 :</b> Égalité, inclusion et protection sociale	3. Un accès accru des garçons et des filles issus de foyers vulnérables à des filets de protection sociale et à la couverture maladie universelle, de 38 % à 50 %.	soutenir les mécanismes de protection sociale basées sur la solidarité, la gratuité et les filets sociaux adaptatifs aux chocs exogènes ;
		3.1.2 Les acteurs clés de la décentralisation et des réformes des finances publiques au niveau central et décentralisé ont des capacités renforcées pour planifier, rendre des comptes, et porter un plaidoyer sensible aux droits des enfants dans le cadre de la mise en œuvre du PAT, des budgets programmes dans les zones ciblées ;
		3.1.3 Les institutions et directions étatiques en charge de la planification et de la prospective ont des capacités accrues pour générer et utiliser des données pour influencer les politiques nationales et sectorielles en faveur des enfants.
<b>Composante 4 :</b> Efficacité du programme	4. Le programme de pays est bien conçu, coordonné et géré, et reçoit l'appui nécessaire pour atteindre le niveau de qualité escompté des programmes en matière d'obtention de résultats pour les enfants.	

### 2.3 Stratégies et parties prenantes de mise en œuvre du CPD (2023-2027) du Gabon

Le programme pays de l'UNICEF Gabon (2023-2027) adopte une stratégie multisectorielle focalisée sur les populations les plus vulnérables, à travers la démonstration des modèles innovants au niveau décentralisé, les partenariats renforcés avec les municipalités, les organisations de la société civile ainsi que le secteur privé et la production et l'analyse d'évidences solides pour appuyer le plaidoyer, informer les politiques publiques et servir de levier pour des résultats pour les enfants. Un accent particulier sera mis sur l'accès au pré-primaire, l'opérationnalisation des départements sanitaires de base, la fiabilisation de la chaîne d'approvisionnement en médicaments essentiels et la pérennisation des sources de financement du système de santé, l'accès à la couverture maladie universelle.

Le programme de pays sera mis en œuvre sous la direction du Ministère de l'Economie et de la relance, en collaboration avec les ministères sectoriels, les municipalités et les services décentralisés, les organisations de la société civile ainsi que le secteur privé dans le cadre de la contribution de l'équipe de pays des Nations Unies aux résultats communs du CCNUDD.

### 2.4 Théorie de changement du CPD (2023-2027) du Gabon

Il n'est pas fait mention d'une théorie de changement de manière explicite dans le document Descriptif de programme de pays pour le cycle de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027). Toutefois, la revue de la littérature a permis de mettre en exergue l'existence d'un document « *Naratif de la théorie de changement du programme* ». C'est ce dernier document qui donnera lieu à une critique dans le cadre de cette analyse d'évaluabilité en vue de permettre à ce que soit ajuster la théorie du changement afin de l'adapter aux changements du contexte à la lumière des échanges avec l'ensemble des parties prenantes.

### 2.5 Parties prenantes du CPD du Gabon (2023-2027)

Le **Tableau 3** ci-après récapitule les différentes parties prenantes selon les composantes dans lesquelles elles devraient intervenir dans le cadre de la mise en œuvre du CPD (2023-2027) du Gabon en se basant sur le document initial dudit programme.

**Tableau 3 : Parties prenantes selon les composantes du CPD (2023-2027) du Gabon**

Composantes	Parties Prenantes
<b>Composante 1 :</b> Accès universel et équitable à la santé	Ministère de la Santé et des Affaires Sociales (MSAS) ; Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ; Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; Banque Mondiale (BM) ; Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) ; Assemblée nationale.

<b>Composante 2 :</b> Accès universel et équitable à une éducation résiliente, de qualité et à la protection	Ministère de l'Éducation Nationale chargé de la Formation Civique (MENFC) ; Ministère de l'Économie Numérique ; Ministère de l'Intérieur (MI) ; Ministère de la Justice (MJ) ; Ministère de l'Environnement (ME) ; Ministère de la Justice, Gardes des Sceaux, des Droits de l'Homme et de l'Égalité des Genres (MJGSDHEG) ; Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) ; UNFPA ; OMS ; Secteur privé.
<b>Composante 3 :</b> Égalité, inclusion et protection sociale	Ministère du Budget (MB) ; MSAS ; MENAC ; Ministère de l'Économie et de la Relance (MER) ; BM ; Fonds Monétaire International (FMI) ; Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ; Municipalité (Mairie d'Oyem et de Port Gentil) ; Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) ; Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNCHR) ; United Nations Office on Drug and Crime (UNODC) ; CNAMGS ; Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) ; Assemblée Nationale ; SENAT
<b>Composante 4 :</b> Efficacité du programme	MER ; Agences du Système des Nations Unies (ASNU) ; Organisations de la Société Civile (OSC).

## 2.6 Ressources du programme et sources de financement

Selon le document initial du programme de coopération, le budget total sur la période de mise en œuvre des interventions (2023-20227) s'élevait à 12 340 000 USD dont 4 340 000 USD et 8 000 000 USD provenant respectivement de ressources ordinaires et des autres ressources.

Au moment de son élaboration, la mobilisation des ressources de types autres pour la mise en œuvre du CPD (2023-2027), n'avait pas suggéré la prise en compte des différentes catégories d'acteurs pouvant y contribuer. Toutefois, il est attendu qu'aussi bien sur le plan national et qu'international les acteurs pourraient apporter leur contribution. Il s'agit notamment, du Gouvernement, des acteurs de la société civile, des opérateurs du secteur privé ainsi que des partenaires bilatéraux/multilatéraux.

## 3. OBJECTIFS DE L'ANALYSE D'ÉVALUABILITÉ

### 3.1 Objectif général de l'analyse d'évaluabilité

L'analyse vise à fournir au personnel de l'UNICEF Gabon et ses partenaires des preuves sur la mesure dans laquelle les résultats peuvent être démontrés à court, moyen et long terme. Elle fournira l'assurance aux parties prenantes que le programme est solide et que les objectifs sont correctement définis, les liens de causalité sont clarifiés, les indicateurs du programme sont validés et mesurables et les systèmes sont en place pour mesurer et vérifier les résultats.

Ainsi, les constats et conclusions de cette analyse seront utilisés pour renforcer la gestion axée sur les résultats et les droits humains et apporter les ajustements nécessaires aux systèmes de planification, suivi, gestion des connaissances en vue de démontrer la contribution du programme soutenu par l'UNICEF aux résultats pour les enfants, leurs familles et communautés

### 3.2 Objectifs spécifiques de l'analyse d'évaluabilité

De manière spécifique, cette analyse d'évaluabilité du CPD vise les objectifs ci-après :

1. Analyser la plausivité et la validité de la théorie de changement du Programme la conception du cadre de résultats et stratégies d'interventions associées en mettant l'accent sur le positionnement stratégique de l'UNICEF Gabon ;
2. Apprécier le système de collecte et analyse des données qui servira à suivre et rapporter sur les progrès dans l'obtention des résultats ;
3. Apprécier les mécanismes de la coordination dans la planification, la mise en œuvre, le suivi, le rapportage et la communication des résultats ;
4. Identifier les facteurs limitatifs qui sont susceptibles d'empêcher une appréciation adéquate de la performance du programme ;
5. Faciliter un échange parmi les parties prenantes pour formuler des stratégies de mitigation/atténuation de ces limites ;

6. Fournir des recommandations pour ajuster la conception du programme, renforcer sa mesurabilité, la responsabilisation et préparation des systèmes et des outils pour une évaluation à la fin du cycle.

#### 4. CHAMPS D'APPLICATION DE L'ANALYSE D'EVALUABILITE

Compte tenu des objectifs spécifiques de cette analyse d'évaluabilité du CPD, six (6) champs d'application seront envisagés :

- ❖ L'évaluation de la clarté des objectifs, de l'alignement, de la logique et de la cohérence du programme de pays et de son alignement sur le contexte national et le plan stratégique de l'UNICEF ;
- ❖ L'évaluation de l'adéquation et de la validité des indicateurs, des outils et des systèmes de suivi, de mesure et de vérification des résultats ainsi que leur désagrégation selon les tous les niveaux d'utilité possibles (sexe, âge, niveau de vulnérabilité) ;
- ❖ L'évaluation de la disponibilité et de la qualité des données nécessaires à la mesure et au suivi des résultats (y compris la disponibilité et la suffisance des niveaux de référence et des objectifs) ;
- ❖ L'évaluation de l'adéquation et de la qualité des informations disponibles à partir des systèmes de suivi actuels pour mener une évaluation utile du programme ;
- ❖ L'évaluation de l'adéquation des ressources financières pour atteindre les résultats escomptés ;
- ❖ La mise en exergue de la manière dont la logique d'**intersectorialité** et priorités transversales l'équité, l'innovation, l'égalité des sexes, les enfants vivant avec handicap, l'adaptation au changement climatique sont intégrées au programme.

#### 5. PORTEE DE L'ANALYSE D'EVALUABILITE

##### 5.1 Portée thématique

L'analyse d'évaluabilité des quatre (04) composantes du CPD sera limitée à l'examen (i) des résultats visés, et (ii) du cadre de suivi, de rapportage, d'évaluation et de gestion des connaissances. Par ailleurs, cette analyse se focalisera sur l'examen de la théorie du changement des résultats attendus ainsi que sur les stratégies d'interventions (y compris l'intersectorialité) .

##### 5.2 Portée géographique

Cette analyse d'évaluabilité couvrira l'ensemble des interventions envisagées par le CPD sur l'étendue du territoire gabonais, bien que la collecte des données vise principalement les parties prenantes autant de niveau central à Libreville que ceux de niveau décentralisé.

##### 5.3 Portée chronologique

La présente analyse d'évaluabilité couvrira toutes les activités du CPD devant être mises en œuvre entre 2023 et 2027.

#### 6. CRITERES ET QUESTIONS DE L'ANALYSE D'EVALUABILITE

##### 6.1 Critères de l'analyse d'évaluabilité

Afin d'atteindre le but et les objectifs de cette analyse de l'évaluabilité du CPD, la mission selon les TdR (**Annexe A.1**) se concentrera sur les quatre (4) critères de l'analyse d'évaluabilité conformément à la " *Note d'orientation pour la conduite des évaluations de l'évaluabilité* de l'UNICEF (février 2019). Ainsi, ces critères de l'analyse d'évaluabilité concernent :

- **La logique du programme** axée sur l'évaluation en principe relativement à la conception des résultats prévus par le programme ;
- **Le système de Suivi et Evaluation** relatif à l'évaluation dans la pratique des mécanismes et des systèmes de suivi-évaluation des résultats ;
- **Les ressources** en lien avec l'adéquation des ressources du programme en vue de l'atteinte des résultats escomptés du programme ;

- **La préparation à l'évaluation (existence de la demande d'évaluation)** en vue de tenir compte de la planification des évaluations contenues dans le plan intégré de suivi et d'évaluation du CPD, y compris le Plan chiffré d'Evaluation.

## 6.2 Questions et Sous-Questions de l'analyse d'évaluabilité

Des Questions pour cette Analyse d'Évaluabilité (QAE) ont été proposées quand les Sous-Questions de l'Analyse d'Évaluabilité (SQAE) contenues dans les termes de référence ont été analysées, reformulées lorsque cela s'est avéré nécessaire et complétées (**Annexe A.2**). On notera que ces SQAE ont été revues dans le but de recueillir des réponses plus fines et spécifiques. De ce fait, une attention particulière sera donc accordée aux questions contenues dans le **Tableau 4**.

**Tableau 4 : Critères et questions de l'analyse d'évaluation**

Critères d'analyse d'évaluabilité	Question et Sous-Questions liées aux critères d'Analyse d'Évaluabilité
1. Logique du programme	<b>1. Dans quelle mesure existe-t-il pour le programme une logique et une cohérence clairement établies ?</b>
	1.1 Dans quelle mesure la Théorie du Changement (TdC) du CPD a-t-elle correctement identifié les hypothèses et risques ? Les mesures de mitigation desdits risques sont-elles prévues dans la TdC ?
	1.2 Dans quelle mesure les chaînes de résultats sont-elles cohérentes, logiques et caractérisées par des déclarations clairement articulées ?
	1.3 Dans quelle mesure la TdC du CPD intègre-t-elle la logique d'intersectorialité ?
	1.4 Dans quelle mesure le cadre de résultats est-il articulé de manière cohérente et aligné sur le contexte du pays, les priorités nationales et les ODD, le CCNUDD, les priorités régionales (KRC), la CDE et Plan stratégique de l'UNICEF ?
	1.5 Quels changements éventuels dans la TdC et dans l'alignement des activités du programme, des objectifs et des indicateurs seraient nécessaires pour améliorer l'évaluabilité du programme de pays ?
	1.6. Dans quelle mesure les indicateurs du programme sont SMART (spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporellement défini)
2. Système de suivi-évaluation	<b>2. Dans quelle mesure l'adéquation et la validité des indicateurs, des outils et des systèmes de suivi, de mesure et de vérification des résultats sont-ils établis pour le programme ?</b>
	2.1 Dans quelle mesure les priorités transversales (à savoir : genre, handicap, changement climatique et équité) sont-elles intégrées dans la formulation des résultats/produits et la définition des indicateurs, leurs valeurs de base et leurs cibles ? Et dans quelle mesure la prise en compte de ces priorités tient compte de données désagrégées par sexe, âge, localisation géographiques et les groupes cibles ?
	2.2 Dans quelle mesure les groupes bénéficiaires sont-ils clairement identifiés et visés ?
	2.3 Dans quelle mesure le CPD est-il soutenu par un système de suivi pour collecter et systématiser les informations avec des responsabilités, des sources et une périodicité définie ?
	2.4 Dans quelle mesure les résultats/produits et indicateurs sont-ils clairs, réalistes et mesurables pour saisir ce qui devrait se produire ou être réalisé d'année en année jusqu'à la fin du programme ?
	2.5 Dans quelle mesure les mécanismes de suivi, rapportage et d'évaluation intègrent-ils la gestion des connaissances comme élément d'identification des bonnes pratiques et leçons apprises ?
	2.6 Quels changements/amendements aux systèmes actuels de planification, de suivi, d'évaluation, de gestion des connaissances et de rapportage sont nécessaires pour permettre au bureau de pays de suivre et de rendre compte de manière adéquate des progrès de la mise en œuvre du CPD, par rapport à ses objectifs, en vue de mesurer l'atteinte des résultats pour les enfants ?
3. Ressources	<b>3. Dans quelle mesure les conditionnalités relatives à la disponibilité des ressources humaines, techniques et financières pour suivre et évaluer les résultats escomptés du programme existent-t-elles ?</b>
	3.1 Dans quelle mesure le personnel de l'UNICEF et les partenaires du programme de pays disposent-ils de capacité (techniques et financières) nécessaires au suivi et évaluation des progrès réalisés dans le cadre du CPD ?
	3.2 Dans quelle mesure la structure actuelle du personnel de l'UNICEF est-elle adéquate pour une bonne mise en œuvre, suivi-évaluation et rapportage du CPD ? Quels sont les besoins en renforcement des capacités nécessaires pour une efficacité de la mise en œuvre, du suivi-évaluation et du rapportage du CPD ?

	3.3 Quelles structures de coordination, parties prenantes et partenaires de mise en œuvre sont mis en place ? Dans quelle mesure les hypothèses sur le rôle (qui fait quoi, où, quand et pourquoi) des partenaires du programme de pays, du Gouvernement et de l'UNICEF ont-elles été explicitées à travers lesdites structures ?
	3.4 Dans quelle mesure les données et les systèmes sont-ils en place pour permettre à l'UNICEF de suivre et d'évaluer l'adéquation des ressources pour atteindre les résultats escomptés du programme de pays ?
	3.5 Dans quelle mesure, conformément au plan intégré de suivi et d'évaluation du CPD, des ressources financières sont-elles disponibles et permettent-elles la réalisation d'évaluations prévues en lien avec les résultats attendus du programme d'année en année ?
4. Préparation à l'évaluation	<b>4. Dans quelle mesure les approches ou mécanismes nécessaires/propices au suivi et évaluation des programmes sectoriels et au programme pays sont-elles mises en place ?</b>
	4.1 Quelles ressources (humaines, techniques et financières) sont nécessaires pour permettre les changements et les améliorations recommandés aux approches de suivi et évaluation de la mise en œuvre du programme ?
	4.2 Dans quelle mesure un système adéquat de suivi, d'évaluation et d'apprentissage est-il mis en place afin de faciliter l'évaluation des programmes sectoriels ainsi que celui du programme de pays en fin de mise en œuvre ?
	4.3 Dans quelle mesure nécessite-t-il de réaliser l'évaluation du programme en fin de mise en œuvre aussi bien pour l'UNICEF que pour les partenaires de mise en œuvre ?

Aussi, à chaque QAE a été associé des indicateurs, la méthode de collecte de données, des sources d'information et la méthode d'analyse. Cet ensemble constitue la matrice d'évaluation (**Annexe A.3**) qui guidera cette analyse d'évaluabilité du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027).

## 7. METHODOLOGIE DE L'ANALYSE D'EVALUABILITE

### 7.1 Approches de l'analyse d'évaluabilité

L'analyse d'évaluabilité du CPD sera basée sur les approches suivantes :

- ❖ **Une approche basée sur la Théorie du Changement (TdC) :** En effet, l'examen de cette TdC permettra d'identifier les effets escomptés, les produits attendus et les interventions prévues pour chacune des 4 composantes stratégiques du CPD. Ceci dès lors orientera cette analyse d'évaluabilité à partir d'une approche basée sur cette TdC (**Sous-section 2.4**) et de procéder à une analyse de contribution, de façon à établir dans quelle mesure les interventions du CPD apporteront (ou pas) une contribution aux résultats stratégiques escomptés. Ainsi, c'est sur cette base que sera conduite l'étude de l'évaluabilité, en cherchant des preuves consolidées relativement :
  - Aux activités des interventions qui seront/sont mises en œuvre dans le cadre du CPD ;
  - A la capture de la chaîne de résultats stratégiques à atteindre par le CPD pour chacune des composantes ;
  - Aux liens de causalité des activités des interventions qui seront/sont mises en œuvre et les résultats stratégiques à atteindre pour chacune des composantes ;
  - Aux facteurs externes qui pourront interagir ou qui interagissent déjà pour influencer sur le niveau d'atteinte des résultats stratégiques par le CPD pour chacune des composantes.
- ❖ **Une approche participative :** L'étude de l'évaluabilité du CPD sera basée sur une approche inclusive, transparente et participative, impliquant un large éventail de partenaires et de parties prenantes aux niveaux national et décentralisé. Une cartographie des parties prenantes permettra d'identifier les partenaires éventuels qui seront impliqués dans la mise en œuvre du CPD, ainsi que les partenaires qui ne travaillent pas directement avec l'UNICEF, mais qui jouent pourtant un rôle clé pour l'obtention des résultats attendus dans le contexte national. Ces derniers pourront fournir des informations (factuelles, documentaires, statistiques etc.) que le consultant doit utiliser pour évaluer la contribution de l'UNICEF aux changements dans chaque domaine thématique de programmation du CPD. Une attention particulière sera accordée à la participation des parties prenantes selon leur genre autant que possible dans le cadre de la mise en œuvre de cette étude d'évaluabilité.

Ces approches complémentaires décrites ci-dessus seront utilisées pour garantir que cette analyse d'évaluabilité: (i) réponde aux besoins d'information des utilisateurs et à l'utilisation prévue des résultats, (ii) s'inscrive dans une approche respectueuse des droits de l'homme et des principes d'égalité de genre et des droits de l'homme tout au long de la mise en œuvre de ce processus, y compris au travers de la participation et la consultation des principales parties prenantes (détenteurs de droits et porteurs de devoirs); et (iii) après triangulation des données recueillies, fournisse des informations crédibles sur les avantages pour les destinataires et les bénéficiaires des interventions du CPD.

## 7.2 Collecte des données

L'analyse d'évaluabilité a été conçue de façon à assurer une collecte de données primaires qui puissent fournir des preuves solides, tout en assurant la prise en compte d'une diversité de perspectives et de catégories de sources. En effet, les sources d'information qui peuvent assurer une diversité de perspectives dans le cadre de cette analyse d'évaluabilité ont été priorisées et se déclinent comme suit en termes de :

- ▶ Perspective genre en cherchant à équilibrer le genre pour les différentes catégories d'informateurs clés ;
- ▶ Perspective en fonction du rôle dans la conception, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et la coordination du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027). Les données seront collectées auprès des ASNU, des parties prenantes étatiques, des PTF ainsi que de parties prenantes de type ONG/OSC nationales et internationales.

Cette analyse d'évaluabilité du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) reposera sur une démarche mixte qui mobilisera les méthodes qualitatives et quantitatives. L'utilisation de méthodes qualitatives et quantitatives de collecte et d'analyse des données permet de diversifier les sources de données et d'enrichir, de trianguler et de valider les données recueillies ainsi que les constats qui en résultent. Ces données quantitatives et qualitatives qui seront utilisées sont des données primaires qui seront recueillies à partir d'outils de collecte appropriés dans le cadre de cet exercice d'analyse d'évaluabilité.

### 7.2.1 Méthode quantitative

#### ❖ Sources de données

Afin de donner la possibilité à une plus large participation dans ce processus d'analyse d'évaluabilité, et comme mesure de mitigation des difficultés anticipées lors de la programmation des entretiens, une collecte de données quantitatives sera mise en œuvre à l'intention des informateurs clés du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027). Ce afin de recueillir efficacement des informations sur les systèmes, mécanismes et défis actuels en matière de programmation, de suivi et d'évaluation relativement au programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027). Ces informateurs clés sont constitués des personnes impliquées dans la mise en œuvre des interventions du programme à travers les organes (de décision, de coordination, de concertation et de consultation) mais aussi des personnes ressources du Gouvernement, des OSC/ONG et des partenaires institutionnels (ASNU, PTF) de mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027).

#### ❖ Méthode et Outil de collecte des données

La collecte de données se fera à l'aide d'un questionnaire en ligne qui sera paramétré sur ODK (Open Data Kit) pour en faciliter ce processus (**Annexe A.4**). Ce questionnaire en ligne sera mis à disposition, non seulement des informateurs clés identifiés pour les entretiens en concertation avec l'équipe de gestion de l'évaluation, mais également d'autres informateurs clés du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) selon l'approche « boule de neige »<sup>3</sup>.

### 7.2.2 Méthode qualitative

#### ❖ Sources de données

Les méthodes de collecte de données qualitatives qui seront utilisées sont les suivantes :

---

<sup>3</sup> Selon les critères, on identifie un premier répondant qui, après interview nous recommande un autre répondant qui d'après lui est en même de nous fournir plus d'amples informations ainsi de suite.

- ✓ **Recherche documentaire** utilisée à la phase de démarrage, dans le but d'analyser la théorie du changement du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) et de développer la méthodologie. Cette méthode sera utilisée à travers l'exploitation (i) des documents programmatiques relevant de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de la coordination du CPD évaluée, (ii) des documents de politiques, de programmes, de stratégie et/ou d'études/d'évaluation ou tout autre document relatif aux composantes du programme à partir de 2023 en lien avec les domaines thématiques du CPD produits par les partenaires stratégiques (ONG/OSC ; Gouvernement ; PTF), (iii) systèmes d'information ou système de collecte des données de routine . Elle permettra également d'analyser les outils de suivi du CPD (2023-2027), ainsi que la façon dont le programme a pris en compte les aspects Genre, équité et Droits humains lors de sa conception et pour son suivi. A la phase de collecte de données, la recherche documentaire réalisée à partir des principaux documents disponibles (**Annexe A.6**) constituera l'une des sources d'informations pour répondre aux questions d'analyse d'évaluabilité ;
- ✓ **Entretiens individuels semi-structurés avec des informateurs clés au niveau central et décentralisé**, menés avec des acteurs clés, parties prenantes du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) afin de recueillir des informations et des données approfondies des interventions, des partenaires de mise en œuvre (Gouvernement, institutions nationales, OSC/ONG), des PTF. Ces entretiens seront menés dans le but de collecter des preuves relatives aux interventions, aux résultats escomptés, aux facteurs pouvant interagir et aux défis rencontrés. Cette méthode permettra également d'obtenir des données sur les aspects transversaux (Genre, Droits humains et équité, changement climatique) du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027).
- ✓ **Discussion de groupe**, méthode utilisée avec les bénéficiaires (y compris les enfants de moins de 17 ans) des interventions implémentées dans le cadre du programme UNICEF-Gabon (2023-2027) dans le but de collecter des preuves relatives aux besoins pourvus/non pourvus ainsi qu'à l'identification et la prise en compte des groupes de bénéficiaires au titre des interventions du programme. Cette méthode permettra aussi d'introduire des discussions sur les aspects Genre, équité et Droits humains ainsi que l'intersectorialité dans l'offre des services. Les participants de chaque groupe de discussion seront homogènes.
- ✓ **Observations structurées** dans les secteurs d'offre de service dédiés aux interventions du programme (Education, Santé, Protection sociale, Eau, Hygiène et Assainissement) spécifiquement dans le cadre des points de prestations de ces services où sont délivrées certaines interventions relatives au CPD (2023-2027). Cette méthode permettra ainsi de collecter des preuves complémentaires portant sur la prise en compte des droits humains, de l'équité et du genre mais aussi sur le système de suivi-évaluation et de rapportage au sein des dites structures.

#### ❖ **Méthodes et Outils de collecte des données**

La collecte de données s'effectuera à l'aide des guides d'entretien individuel (**Annexe A.5**) pour lesquels il nécessite de procéder à une validation avec l'ensemble des parties prenantes de cette analyse d'évaluabilité. Ces guides d'entretien individuel seront développés par cible (UNICEF, acteurs Gouvernementaux//institutions nationales/administrations sectorielles apparentées et ONG/OSC/ASNU/PTF). 3 types de guides d'interaction/ d'entretien, définis autour des 4 critères d'analyse d'évaluabilité et tenant compte des spécificités de chacun des groupes cibles seront développés et administrés auprès des acteurs suivants de niveau central :

- (i) Le guide d'entretien auprès des acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale, Eau, Hygiène et Assainissement) en lien avec le programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) ;
- (ii) Le guide d'entretien auprès du personnel de l'UNICEF impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) ;
- (iii) Le guide d'entretien auprès des acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF ;
- (iv) Le guide de focus group des bénéficiaires des interventions implémentées, y compris les enfants de moins de 17 ans ;
- (v) La grille d'observation lors des visites de sites dans le cadre de certaines interventions implémentées par le programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027).

Tableau 5 : Méthodes et outils de collectes de données

Source d'information	Méthode de collecte de données	Outil de collecte de données
<b>Niveau central (Libreville) et déconcentré (Akanda)</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale, eau, hygiène et assainissement)</b> du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Ministère de la Santé et des Affaires Sociales ; Ministère de l'Education Nationale chargé de la Formation Civique ; Ministère de l'Intérieur ; Ministère de la Justice, Gardes des Sceaux, des Droits de l'Homme et de l'Egalité des Genres ; Ministère du Budget ; Ministère de l'Economie et de la Relance ; Ministère de l'Economie Numérique ; Ministère de l'Environnement ; Municipalités ; Conseil Économique Social et Environnemental ; Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale ; Assemblée nationale ; SENAT.</li> </ul>	Entretiens semi-directifs /Recueil de données quantitatives	Guide d'entretien individuel ou de groupe/ Questionnaire en ligne
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Acteurs de l'UNICEF</b> impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Chefs de section ; PME ; Représentant adjoint ; Représentant.</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF</b> : ONG arc-en-ciel ; Banque Mondiale (BM) ; Fonds Monétaire International (FMI) ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; OIM ; UNCHR ; UNODC ; Secteur privé.</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Bénéficiaires des interventions, y compris les enfants de moins de 17 ans</b></li> </ul>	Focus Group	Guide de focus/ Questionnaire en ligne
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Sites d'implémentation d'interventions du programme dans les secteurs de l'éducation, la santé, la protection sociale, l'eau, l'hygiène et l'assainissement</b></li> </ul>	Observation	Grille d'observation

Il est ainsi anticipé que cette analyse de l'évaluabilité du CPD (2023-2027) aboutisse à des résultats pertinents avec au minimum une série d'une trentaine d'entretiens individuels à mener, une demi-douzaine de focus group ainsi que près d'une centaine de questionnaires en ligne et 6 visites de sites d'implémentation d'interventions du programme dans les secteurs de l'éducation, la santé, la protection sociale, l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Les informations relatives aux entretiens semi-directifs à mener et aux parties prenantes visées à travers l'administration des questionnaires en ligne sont respectivement consignées dans les **Tableau 7, 8 et 9** ci-dessous.

### 7.3 Méthode d'analyse et stratégie de triangulation des données

#### 7.3.1 Méthode d'analyse des données

##### ❖ Analyse des données quantitatives

Les données quantitatives primaires obtenues par la méthode de collecte feront l'objet d'analyses statistiques descriptives à partir du logiciel Stata dans le cadre de cette étude d'évaluation.

##### ❖ Analyse des données qualitatives

Les données collectées feront l'objet d'une analyse de contenu pour dégager les principales constatations et conclusions. De ce fait, les données qualitatives collectées seront rassemblées dans une table d'évidences, élaborées à partir des indicateurs de la matrice d'analyse d'évaluabilité, afin de déterminer la validité/ solidité des indicateurs collectés sur la base des analyses suivantes :

- ✓ Confirmation : lorsque les données collectées auprès de l'ensemble des informateurs d'une catégorie donnée concordent.

- ✓ **Triangulation** : lorsque les données collectées auprès d'informateurs de catégories différentes et/ ou selon des méthodes différentes concordent.
- ✓ **Questionnement** de la validité des preuves en cas de divergence au sein d'une même catégorie d'informateurs ou entre différentes catégories. Dans ces cas-là, il sera donné une plus forte crédibilité aux personnes directement concernées et aux témoignages vécus plutôt qu'aux témoignages rapportés (ex : sur le fait d'avoir été consulté).

Les données qui n'auront pas pu être consolidées et l'existence de divergences seront systématiquement signalées et seront clarifiées à partir des différences de points de vue ou de la catégorie de source.

### 7.3.2 Stratégie de triangulation

Pour chaque indicateur issu des questions d'analyse d'évaluabilité, plusieurs sources d'informations (**Annexe A.3**) ont été déterminées de façon à favoriser la consolidation des preuves collectées à travers la triangulation.

Ainsi, les données des différents entretiens (individuels et de groupe) seront rassemblées dans une table d'évidences, élaborée à partir des indicateurs de la matrice d'évaluation. Le traitement et l'analyse des données génèreront un certain nombre de constats. Il sera alors possible de répondre aux questions d'évaluation sous forme de conclusions, en se référant aux indicateurs établis pour chacune des questions d'analyse d'évaluabilité. Ce processus permettra de déterminer la validité des indicateurs collectés en triangulant les différentes sources et d'identifier des divergences. Il en résultera des constats basés sur des preuves solides qui permettront de répondre aux questions d'analyse d'évaluabilité sous forme de conclusions. Ces constats empiriques seront ainsi soumis à un processus de triangulation, c'est-à-dire par une comparaison croisée des cinq (5) méthodes de collecte de données et par un recoupement des informations obtenues auprès de diverses sources. Aux fins de cet exercice d'évaluabilité, il sera procédé à la mise en œuvre d'une approche exploratoire séquentielle de triangulation telle que définie par Creswell en 2003<sup>4</sup>. Cette triangulation permettra ainsi de valider les principales conclusions à partir desquelles les principales recommandations seront tirées. La figure 2 décrit ce processus.

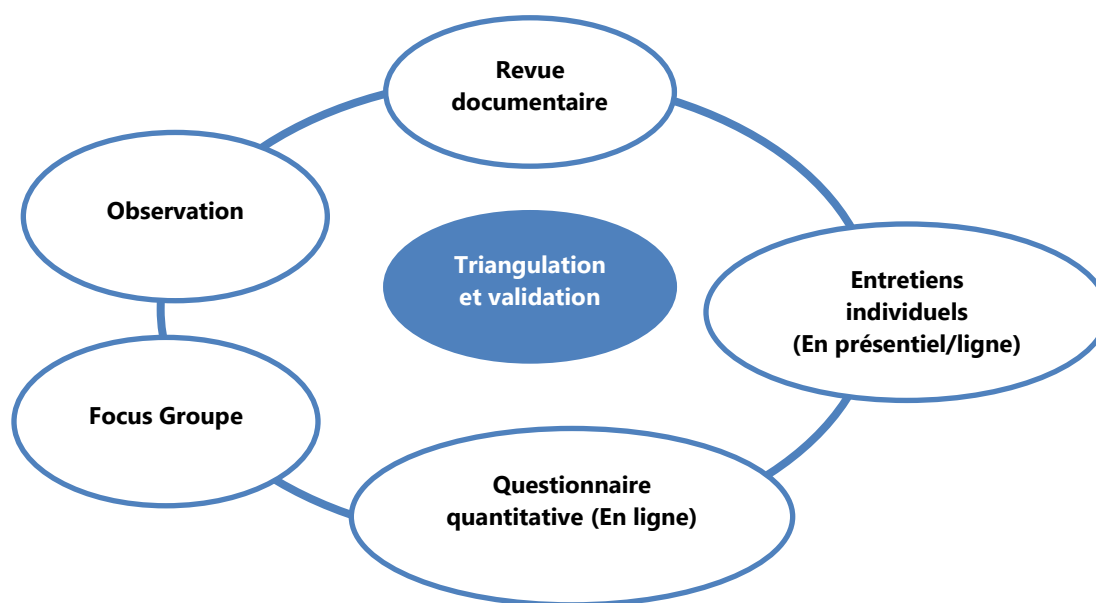


Figure 1 : Stratégie de triangulation

### 7.4 Cartographie et stratégie d'échantillonnage des parties prenantes à l'analyse d'évaluabilité

La cartographie des parties prenantes a permis d'identifier différentes catégories de partenaires sur la base de la documentation disponible du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027). Ainsi, pour la mise en œuvre de ses interventions, différentes catégories de partenaires ont été mobilisées au nombre desquels :

<sup>4</sup> Creswell, J. W. (2003). Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches (2nd Ed.). Thousand Oaks, CA: Sage.

- **Les acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale)** du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Ministère de la Santé et des Affaires Sociales ; Ministère de l'Education Nationale chargé de la Formation Civique ; Ministère de l'Intérieur ; Ministère de la Justice, Gardes des Sceaux, des Droits de l'Homme et de l'Egalité des Genres ; Ministère du Budget ; Ministère de l'Economie et de la Relance ; Ministère de l'Economie Numérique ; Ministère de l'Environnement ; Municipalité (Mairie d'Oyem et de Port Gentil) ; Conseil Économique Social et Environnemental ; Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale ; Assemblée nationale ; SENAT; ENEDA ;
- **Les acteurs de l'UNICEF** impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Chefs de section ; PME ; Représentant adjoint ; Représentant.
- **Les acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF** : ONG arc-en-ciel ; Banque Mondiale (BM) ; Fonds Monétaire International (FMI) ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; UNHCR ; OIM ; UNODC ; Secteur privé.
- **Les titulaires de droits** constitués des bénéficiaires (parents d'enfants d'une part et enfants de moins de 17 ans d'autre part) des interventions implémentées par le programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027).

#### 7.4.1 Stratégie d'échantillonnage de collecte des données qualitatives

Ainsi, cette cartographie des structures parties prenantes du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) a permis d'en identifier au minimum 35 structures clés au total dont l'UNICEF, 22 partenaires de niveau gouvernemental/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale) et 13 acteurs de type ONG/OSC/ASNU/PTF. Lesdites structures parties prenantes du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) ont constitué à ce titre notre base d'échantillonnage pour la collecte des données. Ainsi, à partir d'un processus de choix raisonné, ces 35 parties prenantes seront celles auprès desquelles les entretiens individuels seront réalisés lors de la phase de collecte des données. Les critères pris en compte pour cet échantillon de parties prenantes relèvent du type d'activités devant être mis en œuvre par ces dernières (confère plans de travail), du type d'organisation, de la localisation et de l'envergure géographique où devraient être menées les interventions à implémenter par ces parties prenantes. Ce, en vue de faciliter la mise en œuvre de cette analyse d'évaluabilité en fonction du temps de réalisation et de son champ géographique de mise en œuvre (niveau central et décentralisé).

En ce qui concerne l'échantillon des bénéficiaires, il sera constitué des parents des enfants bénéficiant des interventions implémentées par le programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) ainsi que des enfants de moins de 17 ayant bénéficiés directement des interventions. La constitution de l'échantillon de parties prenantes au titre de ces bénéficiaires se basera sur une méthode de choix aléatoire. Ainsi, il est à relever que les groupes de cibles constitutifs des Focus Group Discussion (parents des enfants d'une part et enfants de moins de 17 ans d'autre part) seront sélectionnés selon la technique d'échantillonnage par commodité, c'est-à-dire en fonction de leur disponibilité et accessibilité au moment des visites terrain. Aussi, étant donnée la technique d'échantillonnage retenue, l'échantillon de personnes consultées par le moyen des FGD ne visera pas à être quantitativement représentatif.

En outre, il y a lieu de rappeler que cette taille d'échantillon de parties prenantes auprès desquels l'on compte réaliser les entretiens semi-directifs n'est pas figée, car selon l'opportunité, des structures supplémentaires pourront être interviewées au-delà de cet échantillon pour la réalisation additionnelle d'entretiens individuels. L'idéal sera d'arrêter une fois que la saturation informationnelle<sup>5</sup> sera atteinte. Ainsi, par rapport au choix de structures et partant de personnes supplémentaires à interviewer, nous comptons procéder par la méthode dite « *boule de neige* ».

---

<sup>5</sup> La saturation informationnelle est constatée quand les réponses des interviewées deviennent redondantes c'est-à-dire les mêmes réponses reviennent au fil des interviews.

**Tableau 6 : Aperçu de la stratégie d'échantillonnage des structures parties prenantes selon les composantes du programme concernées par la collecte des données de l'analyse d'évaluabilité**

Outils de collecte de données	Méthode d'échantillonnage	Nombre de parties prenantes concerné					Répartition par sexe	
		Composante 1 : Santé	Composante 2 : Education	Composante 3 : Egalité, équité et PS	Composante 4: Efficacité	Total	Femmes	Hommes
<b>Guides d'entretien individuels pour informateurs clés</b>	Informateurs clés issus de l'UNICEF, du Gouvernement/ Institutions nationales /administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale), d'ONG/OSC/ASNU/PTF identifiés selon leur niveau d'implication et de participation au programme de coopération UNICEF-GABON (2023-2027).	8	10	14	3	35	Selon le sexe des parties prenantes identifiées	
<b>Guides de Focus Group Discussion (FGD) pour les bénéficiaires (parents des enfants et enfants de moins de 17 ans) des interventions</b>	Choix raisonné	6 FGD à réaliser					Selon le sexe des parties prenantes	
<b>Grille d'observation des sites d'implémentation d'interventions du programme dans les secteurs de l'éducation, la santé, la protection sociale, l'eau, l'hygiène et l'assainissement</b>	Choix raisonné	3 sites à visiter : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 centre d'accueil de prise en charge des enfants victimes de violences ;</li> <li>▪ 1 service de proximité d'enregistrement des naissances et d'immatriculation à la CNAMGS ;</li> <li>▪ 1 halte-garderie des enfants des filles mères et des garçons pères dans le cadre de l'éducation parentale.</li> </ul>					-	

Les données seront collectées auprès des catégories d'informateurs prévues (**Tableau 7 et 8**). Cette liste produite à partir de la revue documentaire et des entretiens préliminaires est à titre indicatif et sera finalisée en consultation avec le GE/ GRE du programme de coopération UNICEF-GABON (2023-2027).

**Tableau 7 : Répartition des entretiens individuels à réaliser auprès des informateurs clés selon le type de parties prenantes**

Typologie des parties prenantes	Entretiens individuels à réaliser pour les informateurs clés	
	Nombre	Désignation
Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale)	12	Ministère de la Santé et des Affaires Sociales ; Ministère de l'Education Nationale chargé de la Formation Civique ; Ministère de l'Intérieur ; Ministère de la Justice, Gardes des Sceaux, des Droits de l'Homme et de l'Egalité des Genres ; Ministère du Budget ; Ministère de l'Economie et de la Relance ; Ministère de l'Economie Numérique ; Ministère de l'Environnement ; Conseil Économique Social et Environnemental ; Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale ; Assemblée Nationale ; SENAT, ENADA,
Acteurs de l'UNICEF impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027)	12	Chefs de section ; PME ; Représentant adjoint ; Représentant
Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF	12	ONG arc-en-ciel ; Banque Mondiale (BM) ; Fonds Monétaire International ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; UNHCR ; OIM ; UNODC ; Secteur privé
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>-</b>

**Tableau 8 : Répartition des FGD à réaliser lors de la collecte des données qualitatives**

Typologie des parties prenantes	FGD à réaliser	
	Nombre	Désignation
Parents des enfants bénéficiaires des interventions implémentées	3 FGD constitués chacun de 6-8 personnes de sexe masculin et féminin	Parents des enfants bénéficiaires issus (a) du centre d'accueil de prise en charge des enfants victimes de violences ; (b) du service de proximité d'enregistrement des naissances et d'immatriculation à la CNAMGS ; et (c) halte-garderie des enfants des filles mères et des garçons pères dans le cadre de l'éducation parentale.
Enfants de moins de 17 ans bénéficiaires des interventions implémentées	3 FGD constitués chacun de 6-8 personnes de sexe masculin et féminin	Enfants de moins de 17 ans issus (a) du centre d'accueil de prise en charge des enfants victimes de violences ; (b) du service de proximité d'enregistrement des naissances et d'immatriculation à la CNAMGS ; et (c) halte-garderie des enfants des filles mères et des garçons pères dans le cadre de l'éducation parentale.
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>-</b>

#### 7.4.2 Stratégie d'échantillonnage de collecte des données quantitatives

Nous anticipons un échantillon minimum de 96 individus qui seront concernés selon un choix raisonné pour ce volet de l'étude d'évaluabilité du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027). Ce, à raison d'un nombre minimum de 2 participants au sein des 34 structures parties prenantes identifiées selon les composantes du programme ainsi qu'une vingtaine de bénéficiaires (parents des enfants et enfants de moins de 17 ans) des interventions du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027).

La technique de sondage retenue sera celle d'une enquête par sondage stratifié à deux degrés de tirage. L'ensemble des structures/entités ciblées par le volet qualitatif selon les acteurs du programme constituera une strate à l'intérieur de laquelle au 1<sup>er</sup> degré tous les individus identifiés selon leur intervention au niveau du programme seront considérés. Et au second degré, au minimum deux (02) individus à enquêter seront considérés au sein des structures/entités selon la réalisation des entretiens qualitatifs. Ainsi, au sein des structures/entités ciblées par le volet quantitatif de cette évaluation, des individus répondront au nom de leur institution à l'outil de collecte quantitatif dévolu à cette opération.

**Tableau 9 : Répartition de questionnaires en ligne issus de la méthode de collecte de données quantitatives en fonction des parties prenantes du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027)**

Typologie des structures impliquées dans la mise en œuvre du du Programme UNICEF (2023-2027)	Nombre de structures concernées par la mise en œuvre du Programme UNICEF (2023-2027)	Proportion (%) de structures concernées par la mise en œuvre du Programme UNICEF (2023-2027)	Nombre de questionnaires en ligne visés	Répartition du nombre de questionnaires en ligne à réaliser
Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale, eau, hygiène et assainissement)	12	33	96	24
Acteurs de l'UNICEF impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027)	12	33		24
Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF	12	33		24
Bénéficiaires (parents des enfants et enfants de moins de 17 ans) des interventions du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027)	-	-		24
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>100</b>		<b>96</b>

### 7.5 Assurance qualité

Assurer la qualité des produits d'évaluation sera de rigueur pour l'équipe d'évaluation. Le contrôle de la qualité de l'évaluation sera effectué au moyen d'une revue des TdR, de la méthodologie et des rapports. Il est assuré par le Gestionnaire de l'Evaluation (GE) en coordination avec le Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE) et le Bureau régional de l'UNICEF. Cela débutera par la clarification des besoins et des attentes du commanditaire de l'évaluation (UNICEF) au cours de la phase de préparation, par le biais de communications en mode virtuel. Des réunions régulières auront lieu au sein de l'équipe d'évaluation pour examiner l'état d'avancement de la mission et s'assurer que l'évaluation est effectuée conformément aux normes de qualité établies par les TdR et le rapport initial. En outre, tous les produits seront partagés avec le GE de l'évaluation qui effectuera l'assurance qualité des livrables.

Aussi, l'équipe de consultants prévoit la mise sur pied d'un mécanisme de contrôle qualité à 3 niveaux : (i) pendant la préparation de la mission d'évaluation, (ii) pendant la phase de collecte des données ainsi que pendant (iii) la phase de traitement et analyse des données et de rapportage. Ces différents contrôles à effectuer sont repris dans le **Tableau 9**.

Tableau 10 : Mécanisme de contrôle qualité

Phase	Contrôle à implémenter	Responsable du contrôle
Préparation de la mission et production du rapport de démarrage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Produire un rapport de démarrage suivant les critères GENU/UNICEF d'assurance qualité pour le rapport de cadrage</li> <li>▶ S'assurer que le rapport de démarrage respecte les critères GENU/UNICEF d'assurance qualité pour le rapport de cadrage</li> </ul>	Consultant International
Collecte des données sur le terrain en mode présentiel	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ S'assurer du respect de la confidentialité, du respect de la personne et la bienfaisance</li> <li>▶ Mettre en œuvre les précautions sanitaires en réponse à la COVID-19 lors des entretiens individuels et focus groups en mode présentiel sur le terrain</li> <li>▶ S'assurer que la méthodologie de collecte de données utilisée sur le terrain correspond à celle convenue avec les commanditaires dans le rapport de démarrage</li> <li>▶ Utilisation des outils validés par les commanditaires de l'évaluation</li> </ul>	Consultant International
Traitement et analyse des données et rédaction du rapport	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Masquer toutes les informations confidentielles dans les données collectées</li> <li>▶ Vérifier la cohérence des données/informations collectées</li> <li>▶ Suivre les critères de qualité UNEG/UNICEF pour les rapports :</li> <li>▶ Documents et outils pertinents sur la politique d'évaluation UNEG/ UNICEF</li> <li>▶ Conformité du Rapport d'Evaluation aux normes UNEG/ UNICEF</li> <li>▶ Conformité du Rapport d'Evaluation avec l'outil Global Evaluation Reports Oversight System (GEROS) de l'UNICEF</li> </ul>	Consultant International et le Gestionnaire de l'évaluation/GRE
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Vérifier que le rapport respecte les critères qualités UNEG/ UNICEF</li> <li>▶ Vérifier que les commentaires des parties prenantes soient pris en compte ou alors que les raisons de non prise en compte de ces commentaires des parties prenantes soient présentées</li> <li>▶ Demander des séances de discussions en présentiel tout comme en mode virtuel par Skype/Zoom/Teams au besoin avec les commanditaires s'il y a des incompréhensions sur certains commentaires formulés sur le rapport provisoire/final</li> </ul>	Consultant International et le Gestionnaire de l'évaluation/GRE

## 7.6 Considérations éthiques et principes d'évaluation

L'analyse d'évaluabilité sera menée selon les normes et standards d'évaluation du Groupe de l'Evaluation des Nations Unies (UNEG)<sup>6</sup>. Elle intégrera les droits humains, le genre et l'équité de manière transversale et sera conduite conformément au code de conduite<sup>7</sup> et aux directives de l'UNEG en matière d'intégration des droits humains et de l'égalité des sexes aux évaluations<sup>8</sup>. L'analyse d'évaluabilité doit être réalisée selon les principes éthiques et les normes définis par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation :

- **Anonymat et confidentialité** : L'analyse d'évaluabilité doit respecter les droits des personnes qui fournissent des informations, en garantissant leur anonymat et la confidentialité ;
- **Responsabilité** : Le rapport doit faire état de tous les conflits ou divergences d'opinions ayant pu se manifester entre le consultant et les responsables du programme concernant les conclusions et/ou recommandations de l'étude. L'ensemble de l'équipe doit confirmer les résultats présentés, les éventuels désaccords devant être indiqués ;
- **Intégrité** : Le consultant se devra de mettre en évidence les questions qui ne sont pas expressément mentionnées dans les TdRs, afin d'obtenir une analyse plus complète de l'évaluabilité du programme ;

<sup>6</sup> <http://www.unevaluation.org/document/detail/1914>

<sup>7</sup> <http://www.unevaluation.org/document/detail/100>

<sup>8</sup> <http://www.uneval.org/document/detail/980>

- **Indépendance** : Le consultant doit veiller à rester indépendant vis-à-vis du programme à évaluer, et il ne devra pas être associé à sa gestion, mise en œuvre ou un autre élément de celui-ci ;
- **Incidents** : Si des problèmes surviennent au cours du travail de terrain, ou à tout autre moment de l'analyse de l'évaluabilité, ils doivent être immédiatement signalés au Gestionnaire de l'étude. Si cela n'est pas fait, l'existence de tels problèmes ne pourra en aucun cas être utilisée pour justifier l'impossibilité d'obtenir les résultats prévus par l'UNICEF dans les présents termes de référence ;
- **Validation de l'information** : Le consultant doit garantir l'exactitude des informations recueillies lors de la préparation des rapports et sera responsable de l'information présentée dans le rapport final ;
- **Propriété intellectuelle** : En utilisant les différentes sources d'information, le consultant doit respecter les droits de propriété intellectuelle des institutions et des communautés examinées ;
- **Soumission des rapports** : Si la soumission des rapports est repoussée, ou dans le cas où la qualité des rapports soumis serait nettement plus basse de ce qui a été convenu, les sanctions prévues dans les présents termes de référence s'appliqueront.

## 7.7 Limites et contraintes de l'analyse d'évaluabilité

### Hypothèses

Lors de l'élaboration de la feuille de route de l'évaluation de l'évaluabilité, certaines hypothèses doivent être formulées pour garantir une mise en œuvre réussie. Afin de concevoir la méthodologie la plus adaptée à la mission, il est nécessaire d'énoncer les conditions préalables qui faciliteront le processus de réalisation des objectifs.

Afin de conceptualiser la mise en œuvre de cette évaluation, le consultant a formulé un certain nombre d'hypothèses. Tout d'abord, le consultant attend des niveaux appropriés de soutien de la part de l'UNICEF (tant au niveau régional qu'au niveau du bureau pays du Gabon) en général, de ses partenaires de mise en œuvre et d'autres parties prenantes clés, particulièrement en ce qui concerne les questions identifiées dans le **Tableau 11** ci-dessous.

### Risques

Les interventions intégrées telles que celles soutenues par l'action englobent des interventions hétérogènes mais complémentaires avec des objectifs communs. La complexité de l'analyse d'évaluabilité découle de différents éléments que la méthodologie abordera :

- Les "produits" et les effets générés n'ont parfois pas de base d'évaluation monétaire ou quantitative et sont donc souvent difficiles à quantifier (par exemple, *garantir un accès plus sûr aux moyens de subsistance, sensibiliser aux droits des populations touchées, mobiliser les autorités, la société civile et les parties prenantes internationales*, etc.) ;
- Facteurs externes affectant la gestion et les résultats (par exemple, la volonté politique, la capacité des partenaires au niveau national ou sous-régional, les aspects économiques, la culture, l'éducation, etc.) ;
- Mise en œuvre du programme avec une série de groupes cibles ;
- Différents thèmes et activités sont mis en œuvre dans le cadre d'une même intervention.

La méthodologie appliquée a été conçue en tenant compte des complexités susmentionnées. L'objectif fondamental de la méthodologie est d'établir une méthode qui permettra au consultant de répondre aux questions énoncées dans les termes de référence et de parvenir à une analyse d'évaluabilité satisfaisante. Les risques seront traités par des mesures d'atténuation appropriées. Ainsi, les hypothèses, les risques ainsi que les stratégies d'atténuation au stade actuel de la conception sont présentées au **Tableau 11** comme ci-après :

**Tableau 11 : Hypothèses, risques et stratégies d'atténuation proposées**

Hypothèses / Risques	Mesures d'atténuation possibles
<b>Hypothèses</b>	
1. <i>Engagement des parties prenantes</i> : Disponibilité des principales parties prenantes à interagir avec le consultant afin de garantir une collecte rapide des données et de permettre la triangulation des données qualitatives et quantitatives.	- Expliquer à l'avance l'importance de l'évaluation de l'évaluabilité - Obtenir l'adhésion des parties prenantes
2. <i>Disponibilité des données</i> : Mise à disposition de la documentation et des données nécessaires.	- Vérifier que les données sont disponibles et sous des formes qui permettent de les partager facilement et rapidement avec l'équipe. - Identifier les lacunes avant le début de la mission et y remédier.
3. <i>Coopération avec les principales parties prenantes</i> : Soutenir les efforts visant à consolider l'agenda des réunions/entretiens pour la phase de collecte des données. Établir un premier contact avec les points focaux respectifs, les partenaires et les principales parties prenantes et solliciter leur soutien pour la phase de collecte des données.	- Expliquer à l'avance l'importance de l'évaluation de l'évaluabilité - Obtenir l'adhésion des parties prenantes - et un champion pour le processus au niveau du bureau pays. - Procéder précocement à la communication des besoins en matière de réunions et d'entretiens.
4. <i>Retour d'information en temps utile sur les produits livrables et les demandes de renseignements</i> : Fournir des commentaires significatifs et opportuns sur les documents écrits, et en particulier sur le projet de rapport final.	Veiller à ce que le personnel clé soit disponible à des étapes clés du processus pour consacrer du temps à un retour d'information en temps utile.
<b>Risques</b>	
1. Disponibilité des points focaux et des personnes interrogées identifiées pour les rencontrer pendant la période allouée à la collecte des données.	Les personnes interrogées seront prévenues longtemps à l'avance et, si les rendez-vous en face à face ne peuvent être honorés, ils seront reprogrammés et réalisés par téléphone ou en mode virtuelle si nécessaire.
2. Difficultés d'accès aux données nécessaires et/ou retards dans la réception des informations nécessaires de la part des informateurs identifiés.	L'UNICEF sera invité à user de son influence pour obtenir le plein soutien et la participation des parties prenantes à tous les aspects de l'évaluation.
3. Absence de protocoles de suivi suffisamment rigoureux et de rapports systématiques sur les interventions respectives.	En cas de manque d'informations, l'accent sera mis sur les informations obtenues auprès des informateurs clés, et les informations seront validées par triangulation dans la mesure du possible.
4. Réticence des informateurs à soulever les lacunes potentielles du CPD par crainte de répercussions négatives ou de représailles.	Les participants à l'analyse d'évaluabilité seront informés de l'objectif de l'exercice et seront assurés qu'il ne s'agit pas d'une évaluation des performances personnelles. Les informations recueillies auprès des informateurs resteront confidentielles si nécessaire, et la permission sera demandée de citer des preuves provenant de données recueillies auprès de ces informateurs. L'éthique des bonnes pratiques d'évaluation sera respectée, y compris les normes établies par l'UNEG. Les informateurs seront informés de ces normes dès le début des entretiens.
5. Des facteurs politiques et/ou institutionnels empêchent une communication ouverte des problèmes au cours de la phase de collecte des données.	Réitération des principes et normes d'évaluabilité

## 8. PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE L'ANALYSE D'ÉVALUABILITÉ

### 8.1 Phases de mise en œuvre de l'analyse d'évaluabilité

La mise en œuvre de l'analyse d'évaluabilité s'appuiera sur une démarche systémique constituée de quatre (04) phases illustrées par la **Figure 3** :

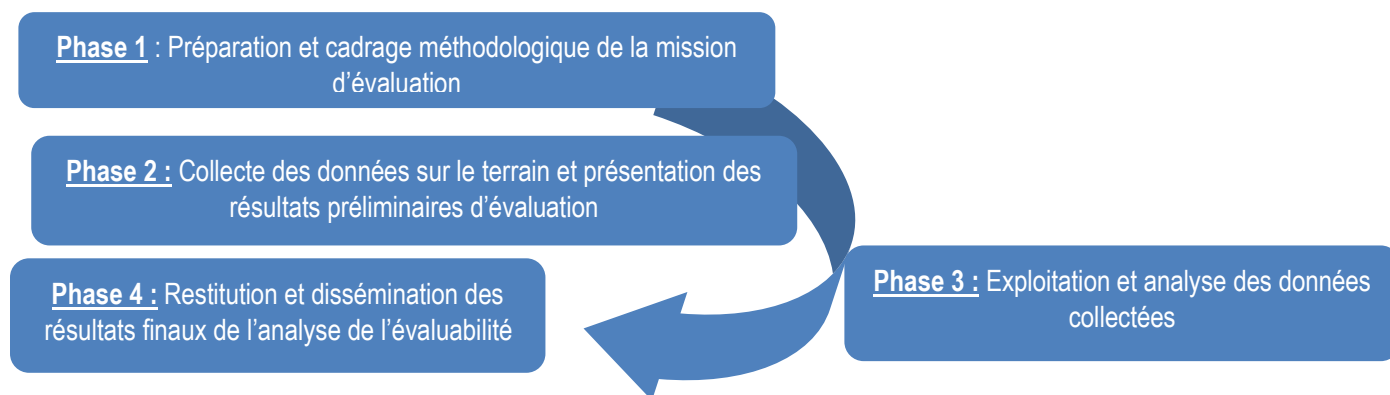


Figure 2 : Démarche globale de la mission

**Phase 1 : Préparation et cadrage méthodologique de la mission.** Au cours de cette phase, le rapport de démarrage sera élaboré et approuvé. Il fournira une présentation détaillée de l'approche et décrit la méthodologie en détail, y compris l'examen des documents, les entretiens en ligne/semi-structurés, et il confirme que l'approche est approuvée par les principales parties prenantes. Un projet de rapport de démarrage sera soumis à l'équipe de gestion du programme qui l'amendera. Une fois validé, celui-ci deviendra la feuille de route du processus d'analyse de l'évaluabilité et le document de travail sur lequel les décisions seront fondées.

**Phase 2 : Collecte des données sur le terrain et présentation des résultats préliminaires d'évaluation.** Les activités de collecte de données, y compris d'examen approfondi des documents, les entretiens et l'enquête en ligne meublent cette phase. Une présentation des résultats préliminaires lors d'un atelier avec les parties prenantes sera organisée à l'issue des opérations de collecte des données.

**Phase 3 : Exploitation et analyse des données collectées.** Les données seront systématiquement classées dans la matrice de collecte de données de l'examen des documents par indicateur pertinent (comme mentionné dans un outil interne basé sur la matrice d'évaluation). Les données collectées via l'examen des documents, les entretiens et l'enquête en ligne, seront analysées à l'aide de la méthode de triangulation. Celle-ci sera utilisée pour valider et enrichir les résultats avec des détails ou des perspectives supplémentaires provenant d'autres sources, pour minimiser les biais potentiels et pour mieux comprendre les faits identifiés. Les preuves fournies par les différents outils de collecte des données seront centralisées à l'aide d'une matrice de preuves, dans laquelle les faits et les opinions recueillis auprès de diverses sources seront affichés et triangulés pour chaque question de l'analyse d'évaluabilité.

**Phase 4 : Restitution et dissémination des résultats finaux de l'analyse de l'évaluabilité.** Sur la base de l'analyse décrite ci-dessus, un projet de rapport d'analyse d'évaluabilité sera élaboré par le consultant. Il renseignera sur les résultats initiaux - étayés par des preuves -, les conclusions et les recommandations ; et sera partagé avec l'équipe de direction de l'UNICEF. Ledit rapport sera ajusté par le consultant sur la base des observations des diverses parties prenantes au processus et une version finale sera livrée. Le projet de rapport et le rapport final seront conformes aux normes et standards d'évaluation de l'UNEG. Enfin, conformément au cahier des charges, à la fin du processus de l'analyse d'évaluabilité, les principaux résultats et conclusions seront restitués, lors d'un atelier à laquelle prendront part l'ensemble des parties prenantes.

## 8.2 Chronogramme prévisionnel de mise en œuvre

Le **Tableau 12** présente le chronogramme prévisionnel incluant les activités principales ainsi que les principaux livrables attendus du processus d'analyse de l'évaluabilité.

**Tableau 12 : Chronogramme prévisionnel de l'analyse d'évaluabilité**

Phase et activités	Principaux livrables	Responsables	Octobre				Novembre				Décembre			
			S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
<b>Phase 1 : Préparation et cadrage méthodologique de la mission</b>														
Activité 1.1. Réunion de cadrage de la mission	<b>Rapport de conception/cadrage de l'analyse d'évaluabilité</b>	Equipe de Consultants + GRE + Commanditaires			■									
Activité 1.2. Mise à disposition de la documentation relative au CPD 2023-2027		Commanditaires		■	■									
Activité 1.3. Préparation de la note de cadrage/rapport de démarrage de l'analyse d'évaluabilité		Equipe de Consultants		■	■									
Activité 1.4. Revue et validation de la note de cadrage/rapport de démarrage de l'analyse d'évaluabilité		Equipe de Consultants + GRE + Commanditaires				■								
<b>Phase 2 : Collecte des données sur le terrain et présentation des résultats préliminaires de l'analyse d'évaluabilité</b>														
Activité 2.1. Préparation de la collecte des données sur le terrain	<b>Atelier de restitution des résultats préliminaires de l'analyse d'évaluabilité</b>	Equipe de Consultants + Gestion de l'Evaluation (GE)					■							
Activité 2.2. Collecte des données sur le terrain		Equipe de Consultants					■	■						
Activité 2.3. Restitution des résultats préliminaires de l'analyse d'évaluabilité lors d'un atelier		Equipe de Consultants + GRE + Commanditaires							■					
<b>Phase 3 : Exploitation et analyse des données collectées</b>														
Activité 3.1. Compilation des données collectées et triangulation	<b>Rapport provisoire de l'analyse d'évaluabilité</b>	Equipe de Consultants					■	■	■					
Activité 3.2. Rédaction du rapport provisoire de l'analyse d'évaluabilité		Equipe de Consultants					■	■	■					
Activité 3.3. Présentation du rapport provisoire de l'analyse d'évaluabilité	<b>Atelier restitution du rapport provisoire révisé et commenté par le groupe de référence et de validation des recommandations</b>	Equipe de Consultants + GRE + Commanditaires								■				
<b>Phase 4 : Restitution et Dissémination des résultats finaux de l'analyse d'évaluabilité</b>														
Activité 4.1. Préparation et mise en œuvre de l'atelier de présentation des résultats finaux de l'analyse d'évaluabilité		Équipe de Consultants + GRE + Commanditaires										■		
Activité 4.2. Élaboration du plan d'action/ « management response Plan » pour la mise en œuvre des principales recommandations de l'étude d'évaluabilité												■		

<p>Activité 4.3. Prise en compte des commentaires de l'atelier de présentation des résultats finaux de l'évaluation et du plan d'action/ « management response Plan »</p>	<p><b>* Rapport final de l'analyse d'évaluabilité ; * Plan d'action/ « management response Plan » pour la mise en œuvre des principales recommandations de l'analyse d'évaluabilité</b></p>	<p>Équipe de Consultants + GRE + Commanditaires</p>												
<p>Activité 4.4. Rédaction d'une synthèse pour le public externe</p>	<p><b>Synthèse des résultats finaux pour le public externe</b></p>													
<p>Activité 4.6. Soumission de l'ensemble des livrables liés à l'analyse d'évaluabilité</p>	<p><b>Les données brutes, y compris les instruments de collecte de données, les transcriptions électroniques, les bases des données complètes</b></p>													

**Légende :**

	Taches à faire au bureau
	Taches à faire sur le terrain

### 8.3. Produits à livrer

Le **Tableau 13** suivant présente les principaux livrables attendus du processus.

**Tableau 13 : Principaux livrables**

Phase du processus	N° du livrable	Livrables
Phase 1 : Préparation et cadrage méthodologique de la mission d'analyse de l'évaluabilité	<b>Livrable 1</b>	<b>Note de cadrage/rapport de démarrage de l'analyse d'évaluabilité validé</b> décrivant la méthodologie détaillée d'intervention (maximum 30 pages + annexes)
Phase 2 : Collecte des données sur le terrain, et présentation des résultats préliminaires de l'analyse de l'évaluabilité	<b>Livrable 2</b>	<b>Présentation PPT des principales constats et conclusions préliminaires de l'analyse d'évaluabilité à l'intention du Groupe de Référence de l'évaluation</b> issus de la phase de collecte des données
Phase 3 : Exploitation et analyse des données collectées	<b>Livrable 3</b>	<b>Rapport provisoire de l'analyse d'évaluabilité présentant l'ensemble des constats.</b>
	<b>Livrable 4</b>	<b>Atelier de restitution du rapport provisoire de l'analyse d'évaluabilité révisé et commenté par le groupe de référence et de validation des recommandations</b>
Phase 4 : Restitution et Dissémination des résultats finaux de l'analyse de l'évaluabilité	<b>Livrable 5</b>	<b>Rapport final de l'analyse d'évaluabilité accompagné d'un résumé d'évaluation</b> qui est destiné à un public plus large et non technique
	<b>Livrable 6</b>	<b>Plan d'action pour la mise en œuvre des principales recommandations de l'évaluation ou « management response ».</b>
	<b>Livrable 7</b>	<b>Une synthèse pour le public</b> externe de 1-2 pages qui servira d'outil de dissémination des principales conclusions et recommandations de l'évaluation.
	<b>Livrable 8</b>	<b>Données brutes</b> , y compris les instruments de collecte de données, les transcriptions électroniques, les data sets complètes, etc.

### 8.4 Contrôle, gestion et communication entre acteurs de mise en œuvre

En accord avec les TdR, le consultant travaillera sous la supervision du gestionnaire global de l'analyse d'Évaluabilité, en l'occurrence le chargé de suivi et évaluation du bureau UNICEF Gabon. Aussi, un Groupe de Référence de l'analyse d'Évaluabilité (GRE) sera également mis en place pour mener à bien cette évaluation et sera aidé dans cette tâche par le Conseiller Régional en évaluation du Bureau pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre ainsi que la spécialiste en évaluation multi-pays basée au Cameroun.

## 9. ANALYSE PRELIMAIRES DES SOUS-QUESTIONS D'ANALYSE D'EVALUABILITE

### 9.1 Logique du programme

**QAE 1.1 : Dans quelle mesure la Théorie du Changement (TOC) du CPD a-t-elle correctement identifié les hypothèses et risques ? Les mesures de mitigation desdits risques sont-elles prévues dans la TdC ?**

Lors de son élaboration, les principaux risques mis en exergue susceptibles d'entraver l'obtention des résultats du CPD (2023-2027) faisaient référence aux tensions sociales, aux situations d'urgence sanitaire, aux catastrophes naturelles et leurs répercussions socio-économiques.

Pour faire face à ces principaux risques, des mesures de mitigations avaient été dès lors suggérées. Celles-ci étaient en lien d'une part avec la mise en œuvre d'une programmation axée sur la résilience des services sociaux et des communautés, des mécanismes d'alerte rapide et des mesures de préparation aux urgences, en collaboration avec les agences du système des Nations Unies. Également, il avait été recommandé que l'UNICEF continue à veiller-pour tout risque institutionnel ou opérationnel- à l'efficacité des systèmes de gouvernance et de gestion, en contrôlant l'intendance des ressources financières et la gestion des ressources humaines. Enfin, comme mesure de mitigations aux risques, il avait été aussi suggéré que l'UNICEF renforce la gestion de l'approche harmonisée des transferts de fonds afin de vérifier l'exécution des activités conformément aux plans convenus avec les partenaires de mise en œuvre.

### 9.2 Système de suivi-évaluation du programme

**QAE 2.1 : Dans quelle mesure les priorités transversales (à savoir : genre, handicap, changement climatique et équité) sont-elles intégrées dans la formulation des résultats/produits et la définition des indicateurs, leurs valeurs de base et leurs cibles ? Et dans quelle mesure la prise en compte de ces priorités tient compte de données désagrégées par sexe, âge, localisation géographique et les groupes cibles ?**

Sur la base du document initial de CPD (2023-2027) ainsi que sur la base de la mise à disposition des plans annuels, l'analyse des résultats/produits escomptés ainsi que des indicateurs de résultats/produits du CPD (2023-2027) du Gabon révèle les constatations suivantes :

- Sur les 3 résultats escomptés du programme, seule la priorité transversale relative au genre a été prise en compte dans la formulation du résultat de la Composante 3 : Égalité, inclusion et protection sociale ;
- La priorité transversale relative au genre a été seulement prise en compte dans la valeur de base et la valeur cible pour 1 (1.3) des 4 indicateurs de résultat de la Composante Santé ainsi que pour 2 (2.1; 2.2) des 4 indicateurs de résultat de la Composante Education. Cette priorité n'ayant été prise en compte que seulement dans la valeur de base d'1 seul indicateur (3.2 en occurrence) sur les 4 indicateurs de résultat relatifs à la Composante 3 : Égalité, inclusion et protection sociale ;
- Seul l'indicateur 1.5 de résultat de la Composante Santé présente des valeurs de base et cible désagrégées par localisation géographique.

**QAE 2.4 Dans quelle mesure les résultats/produits et indicateurs sont-ils clairs, réalistes et mesurables pour saisir ce qui devrait se produire ou être réalisé d'année en année jusqu'à la fin du programme ?**

Les constatations suivantes sont faites :

- La valeur de base et la valeur cible des indicateurs de produit (1.1.1.1 et 1.1.1.2) vont au-delà des 16 départements sanitaires pour lesquelles les interventions sont implémentées. Aussi, la valeur de base et la valeur cible de l'indicateurs de produit 1.1.1.4 devrait être contenu entre 0 et 16 au lieu de Oui et non. De fait, ces valeurs de base/ cible pour ces 3 indicateurs de produit semblent ne pas être réalistes ;
- L'indicateur de produit 1.2.1.3 relatif au nombre de structures sanitaires mettant en œuvre au moins 3 interventions pour améliorer la qualité des soins maternels, néonataux et infantiles dans les zones ciblées n'est pas assez clairement définis dans la mesure où les interventions à mettre en œuvre auxquelles il fait référence ne sont pas connus ;
- L'indicateur de produit 1.2.1.4 relatif au nombre de réunions annuelles de coordination des PTF du secteur de la santé rend faiblement compte des avancées visées se référant aux centres de santé disposent de capacités

accrues en soins de santé primaire pour offrir des services de prévention, de prise en charge et de promotion des principales maladies des enfants, particulièrement le paludisme ;

- L'ensemble des 3 indicateurs de produit (2.1.1.1 ; 2.1.1.2 et 2.1.1.3) rendent faiblement compte des avancées visées en lien avec le fait que les acteurs du système éducatif disposent de capacités renforcées pour développer et mettre en œuvre la stratégie pour l'éducation fondamentale résiliente et de qualité ;
- Les indicateurs de produit 2.1.3.2 et 2.1.3.2 rendent faiblement compte des avancées visées en lien avec le fait que les acteurs responsables des services sociaux disposent de capacités renforcées pour développer et mettre en œuvre des stratégies pour la prévention et la répondre aux violences à l'encontre des enfants.

**Tableau 14 : Résultats/produits escomptés et indicateurs de résultats/produits du CPD (2023-2027) sur la base du document initial de CPD (2023-2027) ainsi que sur la base de la mise à disposition des plans annuels**

Composantes	Résultats attendus	Indicateurs résultats, Niveaux de Référence (NR) et Niveaux Cibles (NC)	Produits escomptés	Indicateurs de produits, Niveaux de Référence (NR) et Niveaux Cibles (NC)
<b>Composante 1 : Accès universel et équitable à la santé</b>	1. Une couverture vaccinale en Pentavalent 3 de 80 % dans au moins 60 % des départements sanitaires ainsi qu'un accroissement de l'utilisation de la moustiquaire imprégnée de 39 % à 50 % et de la prise en charge médicale des enfants pour la fièvre de 76 % à 88 % ;	1.1. Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 11 mois avec trois doses de Pentavalent 3 NR : 63 % (2020) NC : 85 %	1.1.1 Les acteurs du système de santé dans 16 départements sanitaires ont des capacités pour fournir des services de vaccination de qualité ;	1.1.1.1 Nombre de départements sanitaires disposant d'une chaîne de froid fonctionnel et d'un système de suivi continu de la température NR : 20 NC : 40
		1.2 Pourcentage de départements sanitaires ayant une couverture en Pentavalent 3 de 80 % NR : 20 % (2020) NC : 60 %		1.1.1.2 Nombre de départements sanitaires disposant de micro plans chiffrés, budgétisés et mis en œuvre NR : 0 NC : 20
		1.3 Pourcentage des enfants âgés de moins de 5 ans qui dorment sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide NR : 39 % ; Filles : 41 % ; Garçons : 37 % (2012) NC : 50 % ; Filles : 50 % ; Garçons : 50 %		1.1.1.3 Nombre de centres fixes de vaccination nouvellement créés dans les zones périphériques et offrant des services de vaccination atteignant les normes NR : 0 NC : 10
		1.4 Pourcentage des enfants âgés de moins de 5 ans fiévreux pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés NR : 67 % ; Urbain : 70 % ; Rural : 54 % (2012) NC : 88 % ; Urbain : 90 % ; Rural : 70 %		1.1.1.4 Existence d'un plan de communication opérationnel dans au moins 16 départements sanitaires NR : Non NC : Oui
			1.1.2 Les centres de santé disposent de capacités accrues en soins de santé primaire pour offrir des services de prévention, de prise en charge et de promotion des principales maladies des enfants, particulièrement le paludisme ;	1.2.1.1 La supplémentation en vitamine A est intégré dans les services de soins de santé de routine dans au moins 16 départements sanitaires NR : Non NC : Oui
				1.2.1.2 Pourcentage des cas confirmés de paludisme dans les structures sanitaires ayant reçu des ACT dans les départements ciblés NR : 12,6 NC : 17
				1.2.1.3 Nombre de structures sanitaires mettant en œuvre au moins 3 interventions pour améliorer la qualité des soins maternels, néonataux et infantiles dans les zones ciblées NR : 0 NC : 20

				1.2.1.4 Nombre de réunions annuelles de coordination des PTF du secteur de la santé NR : 0 NC : 5  1.2.1.5 Nombre d'agents de santé et de relais communautaires formés sur le paquet de soins maternels, néonataux et infantiles dans les zones ciblées NR : 20 NC : 100
			1.1.3 Le système de santé a des capacités accrues de prise en charge médicale des enfants victimes de violences.	
<b>Composante 2 : Accès universel et équitable à une éducation résiliente, de qualité et à la protection</b>	2. La réduction du taux de redoublement au primaire de 25 % à 20 % et du taux de violences sexuelles à l'encontre des enfants de 9 % à 8 % ;	2.1 Taux de redoublement au primaire* NR : 25 % ; Filles : 24 % ; Garçons : 26 % (2018) NC : 20 % ; Filles : 20 % ; Garçons : 21 %	2.1.1 Les acteurs du système éducatif ont des capacités renforcées pour développer et mettre en œuvre la stratégie pour l'éducation fondamentale résiliente et de qualité ;	2.1.1.1 Nombre d'établissements scolaires publiques situés en zones urbaines défavorisées ciblées, dont les capacités visant à améliorer la qualité et l'accès ont été renforcées grâce à un programme soutenu par l'UNICEF NR : 0 NC : 500  2.1.1.2 Le cadre réglementaire pour l'offre d'enseignement pré-primaire est renforcé NR : Non NC : Oui  2.1.1.3 Nombre d'enfants âgés de 3 à 5 ans ayant bénéficié d'un programme de promotion de l'accès à l'éducation soutenu par l'UNICEF NR : 0 NC : 15 000
		2.2 Taux brut de scolarisation au pré -primaire NR : 43 % ; Filles : 44 % ; Garçons : 42 % NC : 50 % ; Filles : 50 % ; Garçons : 50 %  2.3 Existence d'une stratégie nationale de digitalisation des enseignements au Gabon progressivement mise en œuvre NR : Non (2022) NC : Oui  2.4 Pourcentage de jeunes femmes et hommes âgés de 18 à 29 ans ayant subi des violences sexuelles avant l'âge de 18 ans. NR : 9 % (2012) NC : 8 %		2.1.2 Les acteurs de l'éducation nationale bénéficient de capacités renforcées pour développer des partenariats et mettre en œuvre des politiques pour favoriser l'accès à l'éducation

				<p>2.1.2.3 Nombre d'établissements scolaires ayant développé un programme de promotion des compétences numériques, de l'apprentissage de la langue anglaise et/ou des sciences grâce à l'appui de l'UNICEF NR : 0 NC : 500</p> <p>2.1.2.4 Nombre d'élèves inscrits dans une école primaire publique touchés par des services intégrés grâce à un programme soutenu par l'UNICEF NR : 0 NC : 30 000</p> <p>2.1.3.1 Disponibilité de la stratégie nationale de protection de l'enfant révisée, finalisée et validée NR : Non NC : Oui</p> <p>2.1.3.2 Nombre de mères, de pères et de travailleurs sociaux touchés par des programmes d'éducation parentale dans le cadre de programme soutenus par l'UNICEF NR : 0 NC : 20 000</p> <p>2.1.3.3 Nombre de mairies dont les conseillers municipaux ont voté des rubriques budgétaires allouées à la prise en charge des enfants handicapés NR : 0 NC : 10</p> <p>2.1.3.4 Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un canal sûr et accessible pour signaler l'exploitation et les abus sexuels NR : 0 NC : 1 000</p>
<p><b>Composante 3 : Égalité, inclusion et protection sociale</b></p>	<p>3. Un accès accru des garçons et des filles issus de foyers vulnérables à des filets de protection sociale et à la</p>	<p>3.1 Proportion d'enfants de 0 à 17 ans couverts par les prestations de protection sociale NR : 38 % (2021) NC : 50 %</p> <p>3.2 Pourcentage d'enfants âgés de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistrée par une autorité d'état civil NR : 89 % ; Filles : 89 % ; Garçons : 91 %</p>	<p>3.1.1 Les acteurs et mécanismes institutionnels et locaux ont des capacités accrues pour améliorer la couverture maladie universelle et soutenir les mécanismes de protection sociale basées sur la solidarité, la gratuité et les filets sociaux adaptatifs aux chocs exogènes ;</p>	

	<p>couverture maladie universelle, de 38 % à 50 %.</p>	<p>NC : 93 %</p> <p>3.3 Pourcentage des dépenses publiques affectées à la santé, à l'éducation et à la protection sociale (PS) NR : Santé : 9,6 % (2019) ; Éducation : 15 % (2020) ; PS : 1,75 % (2021) NC : Santé : 15 % ; Éducation : 20 % ; PS : 2 %</p> <p>3.4 Taux de couverture maladie universelle pour toute la population NR : 50 % (2021) NC : 60 %</p>	<p>3.1.2 Les acteurs clés de la décentralisation et des réformes des finances publiques au niveau central et décentralisé ont des capacités renforcées pour planifier, rendre des comptes, et porter un plaidoyer sensible aux droits des enfants dans le cadre de la mise en œuvre du PAT, des budgets programmes dans les zones ciblées ;</p>	
			<p>3.1.3 Les institutions et directions étatiques en charge de la planification et de la prospective ont des capacités accrues pour générer et utiliser des données pour influencer les politiques nationales et sectorielles en faveur des enfants.</p>	
<p><b>Composante 4 : Efficacité du programme</b></p>	<p>4. Le programme de pays est bien conçu, coordonné et géré, et reçoit l'appui nécessaire pour atteindre le niveau de qualité escompté des programmes en matière d'obtention de résultats pour les enfants.</p>	<p>4.1 Nombre de domaines du tableau de bord avec une notation de performance élevée N R : 4 sur 5 (2021) NC : 5 sur 5</p> <p>4.2 Taux d'utilisation du budget annuel (ressources ordinaires) NR : 98 % (2021) NC : 100 %</p> <p>4.3 Pourcentage des rapports d'évaluations notées hautement satisfaisant en qualité NR : 67 % (2018-2021) NC : 100 %</p>		



## ANNEXES

## A.1 Termes de Référence (TdR)

..\TdRs Etude d'evaluabilite du CPD Gabon - Round 2 FN.docx

## A.2 Analyse des Questions de l'Analyse d'Évaluabilité (QAE) initiales conformément aux TdR

QUESTION PROPOSEES PAR LES TDR		ACTIONS RECOMMANDEES	TRAITEMENT DES ACTIONS RECOMMANDEES
<b>1. Logique du programme</b>			
1	Dans quelle mesure la Théorie du Changement (TOC) du CPD a-t-elle correctement identifié les hypothèses et risques ?	Question à reformuler	1.1 Dans quelle mesure la Théorie du Changement (TOC) du CPD a-t-elle correctement identifié les hypothèses et risques ? Les mesures de mitigation desdits risques sont-elles prévues dans la TdC ?
2	Dans quelle mesure les chaînes de résultats sont-elles cohérentes, logiques et caractérisées par des déclarations clairement articulées ?	OK	1.2 Dans quelle mesure les chaînes de résultats sont-elles cohérentes, logiques et caractérisées par des déclarations clairement articulées ?
3	Dans quelle mesure la TOC du CPD intègre-t-elle la logique d'intersectorialité ?	OK	1.3 Dans quelle mesure la TOC du CPD intègre-t-elle la logique d'intersectorialité ?
4	Dans quelle mesure le cadre de résultats est-il articulé de manière cohérente et aligné sur le contexte du pays, les priorités nationales et les ODD, l'UNSCDF, les priorités régionales (KRC), la CDE et Plan stratégique de l'UNICEF ?	OK	1.4 Dans quelle mesure le cadre de résultats est-il articulé de manière cohérente et aligné sur le contexte du pays, les priorités nationales et les ODD, le CCNUDD, les priorités régionales (KRC), la CDE et Plan stratégique de l'UNICEF ?
5	Dans quelle mesure la TOC est-elle informée des risques ? Quels changements éventuels dans la TOC et dans l'alignement des activités du programme, des objectifs et des indicateurs seraient nécessaires pour améliorer l'évaluabilité du programme de pays ?	Question à reformuler	1.5 Quels changements éventuels dans la TOC et dans l'alignement des activités du programme, des objectifs et des indicateurs seraient nécessaires pour améliorer l'évaluabilité du programme de pays ?
<b>2. Système de suivi et évaluation</b>			
6	Dans quelle mesure les priorités transversales (à savoir : genre, handicap, changement climatique et équité) sont-ils intégrés dans la formulation des résultats et définition des indicateurs et leurs cibles ?	Question à reformuler	2.1 Dans quelle mesure les priorités transversales (à savoir : genre, handicap, changement climatique et équité) sont-elles intégrées dans la formulation des résultats/produits et la définition des indicateurs, leurs données de base et leurs cibles ? Et dans quelle mesure la prise en compte de ces priorités tient compte de données désagrégées par sexe, âge, localisation géographiques et les groupes cibles ?
7	Dans quelle mesure les groupes bénéficiaires sont-ils clairement identifiés et visés ?	OK	2.2 Dans quelle mesure les groupes bénéficiaires sont-ils clairement identifiés et visés ?
8	Dans quelle mesure le CPD est soutenu par un système de suivi pour collecter et systématiser les informations avec des responsabilités, des sources et une périodicité définie ?	OK	2.3 Dans quelle mesure le CPD est-il soutenu par un système de suivi pour collecter et systématiser les informations avec des responsabilités, des sources et une périodicité définie ?
9	Dans quelle mesure les résultats et indicateurs sont-ils clairs, réalistes et mesurables pour saisir ce qui devrait se produire ou être réalisé	Question à reformuler	2.4 Dans quelle mesure les résultats/produits et indicateurs sont-ils clairs, réalistes et mesurables

QUESTION PROPOSEES PAR LES TDR	ACTIONS RECOMMANDEES	TRAITEMENT DES ACTIONS RECOMMANDEES
d'année en année jusqu'à la fin du programme ?		pour saisir ce qui devrait se produire ou être réalisé d'année en année jusqu'à la fin du programme ?
10	Nouvelle question à considérer	2.5 Dans quelle mesure les mécanismes de suivi, rapportage et d'évaluation intègrent-ils la gestion des connaissances comme élément d'identification des bonnes pratiques et leçons apprises ?
11 Quels changements aux systèmes actuels de planification, de suivi, d'évaluation et de rapport sont nécessaires pour permettre au bureau de pays de suivre et de rendre compte de manière adéquate des progrès par rapport aux objectifs du programme de pays ?	Question à reformuler	2.6 Quels changements/amendements aux systèmes actuels de planification, de suivi, d'évaluation, de gestion des connaissances et de rapportage sont nécessaires pour permettre au bureau de pays de suivre et de rendre compte de manière adéquate des progrès de la mise en œuvre du CPD, par rapport à ses objectifs, en vue de mesurer l'atteinte des résultats pour les enfants ?
<b>3. Ressources</b>		
12 Dans quelle mesure le personnel de l'UNICEF et les partenaires du programme de pays ont-ils la capacité de fournir des données pour le S&E ?	Question à reformuler	3.1 Dans quelle mesure le personnel de l'UNICEF et les partenaires du programme de pays disposent-ils de capacité (techniques et financières) nécessaires au suivi et évaluation progrès réalisés dans le cadre du CPD ?
13 Dans quelle mesure la structure actuelle du personnel est adéquate pour une bonne mise en œuvre, suivi et évaluation du CPD ? Quels sont les besoins en renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre, le suivi et évaluation du CPD ?	Question à reformuler	3.2 Dans quelle mesure la structure actuelle du personnel de l'UNICEF est-elle adéquate pour une bonne mise en œuvre, suivi-évaluation et rapportage du CPD ? Quels sont les besoins en renforcement des capacités nécessaires pour une efficacité de la mise en œuvre, du suivi-évaluation et du rapportage du CPD ?
14 Quelles structures de coordination, parties prenantes et partenaires de mise en œuvre sont mis en place ? Dans quelle mesure les hypothèses sur le rôle des partenaires, du gouvernement et de l'UNICEF ont-elles été explicitées ? Qui fait et ou a fait quoi, où, quand et pourquoi ?	Question à reformuler	3.3 Quelles structures de coordination, parties prenantes et partenaires de mise en œuvre sont mis en place ? Dans quelle mesure les hypothèses sur le rôle (qui fait quoi, où, quand et pourquoi) des partenaires du programme de pays, du Gouvernement et de l'UNICEF ont-elles été explicitées à travers lesdites structures ?
15 Dans quelle mesure les données et les systèmes sont-ils en place pour permettre à l'UNICEF d'évaluer l'adéquation des ressources pour atteindre les résultats escomptés du programme de pays ?	Question à reformuler	3.4 Dans quelle mesure les données et les systèmes sont-ils en place pour permettre à l'UNICEF de suivre et d'évaluer l'adéquation des ressources pour atteindre les résultats escomptés du programme de pays ?
16 Dans quelle mesure des ressources financières sont-elles mises de côté pour l'évaluation au début du programme de pays ?	Question à reformuler	3.5 Dans quelle mesure, conformément au plan intégré de suivi et d'évaluation du CPD, des ressources financières sont-elles disponibles et permettent-elles la réalisation d'évaluations prévues en lien avec les résultats attendus du programme ?
17 Quels sont les changements et amendements à apporter au système du bureau de pays pour le suivi et rapportage sur les progrès de la mise en œuvre du CPD en vue de mesurer l'atteinte des résultats pour les enfants ?	Question à supprimer puisqu'incluse dans la question 10 relative au	

QUESTION PROPOSEES PAR LES TDR	ACTIONS RECOMMANDEES	TRAITEMENT DES ACTIONS RECOMMANDEES
	Système de suivi et évaluation	
<b>4. Préparation à l'évaluation</b>		
18 Quelles ressources (ressources humaines, techniques et financières) sont nécessaires pour permettre les changements et les améliorations recommandés ?	OK	4.1 Quelles ressources (humaines, techniques et financières) sont nécessaires pour permettre les changements et les améliorations recommandés <b>aux approches de suivi et évaluation de la mise en œuvre du programme ?</b>
19 Dans quelle mesure existe-t-il un système adéquat de suivi, d'évaluation et d'apprentissage qui pourrait faciliter l'évaluation des programmes sectoriels et du programme de pays ?		4.2 Dans quelle mesure un système adéquat de suivi, d'évaluation et d'apprentissage <b>est-il mis en place afin de faciliter</b> l'évaluation des programmes sectoriels ainsi que celui du programme de pays <b>en fin de mise en œuvre ?</b>
20 Dans quelle mesure existe-t-il une demande d'évaluation parmi l'UNICEF et les partenaires de mise en œuvre ?	Question à reformuler	4.3 Dans quelle mesure nécessite-t-il de réaliser l'évaluation du programme en fin de mise en œuvre aussi bien pour l'UNICEF que pour les partenaires de mise en œuvre ?

### A.3 Matrice d'évaluation

Critères	Questions d'Analyse d'évaluabilité (QAE)	N°	Sous Questions – d'Analyse d'évaluabilité (SQAE)	N°	Indicateurs	Méthode de collecte de données	Source de données	Approche pour l'analyse des données
Logique du Programme	1. Dans quelle mesure existe-t-il pour le programme une logique et une cohérence clairement établies ?	1.1.	Dans quelle mesure la Théorie du Changement (TdC) du CPD a-t-elle correctement identifié les hypothèses et risques ? Les mesures de mitigation desdits risques sont-elles prévues dans la TdC ?	1.1.1	<p>a. Existence d'hypothèses et de risques de la TdC en lien avec les analyses faites relativement à l'environnement de mise en œuvre du Programme UNICEF-Gabon (2023-2027)</p> <p>b. Degré de perception des parties prenantes relatif aux hypothèses et risques de la TdC en lien avec l'environnement de mise en œuvre du Programme UNICEF-Gabon (2023-2027)</p> <p>c. Proportion de parties prenantes jugeant satisfaisante l'identification correcte des hypothèses et risques par la TdC du programme</p> <p>d. existence de mesures de mitigation permettant d'atténuer efficacement les effets des risques identifiés au cours de la mise en œuvre du Programme UNICEF-Gabon (2023-2027)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue Documentaire</li> <li>Entretien individuel semi-structuré avec les Informateurs Clés</li> <li>Questionnaire quantitatif en ligne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documents du Programme UNICEF-Gabon (2023-2027)</li> <li>Documents stratégiques nationaux et sectoriels</li> <li>Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale, Eau, Hygiène et Assainissement) en lien au programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Ministère de la Santé et des Affaires Sociales (MSAS) ; Ministère de l'Education Nationale en charge de la Formation Civique (MENFC) ; Ministère de l'Intérieur (MI) ; Ministère de la Justice, Garde des Sceaux, des Droits de l'Homme et de l'Egalité des Genres (MJGSDHEG) ; Ministère du Budget (MB) ; Ministère de l'Economie et de la Relance (MER) ; Ministère de l'Economie Numérique (MEN) ; Ministère de l'Environnement (ME) ; Municipalités (Oyem et Port Gentil) ; Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) ; Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) ; Assemblée nationale ; SENAT.</li> <li>Acteurs de l'UNICEF impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Chefs de section ; PME ; Représentant adjoint ; Représentant.</li> <li>Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF : ONG arc-en-ciel ; Banque Mondiale (BM) ; Fonds Monétaire International (FMI) ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; UNHCR ; OIM ; UNODC ; Secteur privé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse qualitative de contenus</li> <li>Analyse statistique descriptive</li> </ul>
		1.2	Dans quelle mesure les chaînes de résultats sont-elles cohérentes, logiques et caractérisées par des déclarations clairement articulées ?	1.2.1	<p>a. Existence de produits, de résultats et d'objectifs du programme clairement définis en rapport avec la logique de la chaîne de résultats</p> <p>b. Perception des parties prenantes relativement à une définition claire et cohérence des produits, des résultats et des</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue Documentaire</li> <li>Entretien individuel semi-structuré avec les Informateurs Clés</li> <li>Questionnaire quantitatif en ligne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documents du Programme UNICEF-Gabon (2023-2027)</li> <li>Documents stratégiques nationaux et sectoriels</li> <li>Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale) en lien au programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : MSAS ; MENFC ; MI ; MJGSDHEG ; MB ; MER ME ; Municipalités (Oyem ; Port Gentil) ; CESE ; CNAMGS ; Assemblée nationale ; SENAT.</li> <li>Acteurs de l'UNICEF impliqués dans la mise en œuvre du</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse qualitative de contenus</li> <li>Analyse statistique descriptive</li> <li>Analyse de contribution.</li> </ul>

			<p>objectifs du programme par rapport à la logique de la chaîne</p> <p>c. Proportion de parties prenantes jugeant suffisamment claire la cohérence des produits, des résultats et des objectifs du programme par rapport à la logique de la chaîne</p>		<p>programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Chefs de section ; PME ; Représentant adjoint ; Représentant.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF : ONG arc-en-ciel ; BM ; FMI ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; UNHCR ; OIM ; UNODC ; Secteur privé.</li> </ul>	
	1.3	<p>Dans quelle mesure la TOC du CPD intègre-t-elle la logique d'intersectorialité ?</p>	1.3.1 <p>a. Nombre et types d'actions/interventions prévues par la logique d'interventions pour une composante précise (santé, éducation, protection sociale) qui visent des résultats ou ciblent des produits des autres composantes du programme</p> <p>b. Degré de perception des parties prenantes sur la prise en compte d'actions/interventions prévues par la logique d'interventions pour une composante précise (santé, éducation, protection sociale, eau, hygiène et assainissement) qui visent des résultats ou ciblent des produits des autres composantes du programme</p> <p>c. Proportion de parties prenantes jugeant satisfaisante l'intégration de la logique d'intersectorialité par la TdC du programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue Documentaire</li> <li>Entretien individuel semi-structuré avec les Informateurs Clés</li> <li>Questionnaire quantitatif en ligne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documents du Programme UNICEF-Gabon (2023-2027)</li> <li>Documents stratégiques nationaux et sectoriels</li> <li>Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale) en lien au programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : MSAS ; MENFC ; MI ; MJGSDHEG ; MB ; MER ME ; Municipalités (Oyem ; Port Gentil) ; CESE ; CNAMGS ; Assemblée nationale ; SENAT.</li> <li>Acteurs de l'UNICEF impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Chefs de section ; PME ; Représentant adjoint ; Représentant.</li> <li>Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF : ONG arc-en-ciel ; BM ; FMI ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; UNHCR ; OIM ; UNODC ; Secteur privé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse qualitative de contenus</li> <li>Analyse statistique descriptive</li> </ul>
	1.4	<p>Dans quelle mesure le cadre de résultats est-il articulé de manière cohérente et aligné sur le contexte du pays, les priorités nationales et les ODD, le CCNUDD, les priorités</p>	1.4.1 <p>a. Existence d'une chaîne de résultats cohérente et alignée sur le contexte du pays, les priorités nationales et les ODD, le CCNUDD, les priorités régionales (KRC), la CDE et le Plan stratégique de l'UNICEF</p> <p>b. Degré de perception des</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue Documentaire</li> <li>Entretien individuel semi-structuré avec les Informateurs Clés</li> <li>Questionnaire quantitatif en</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documents du Programme UNICEF-Gabon (2023-2027)</li> <li>Documents stratégiques nationaux et sectoriels</li> <li>Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale) en lien au programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : MSAS ; MENFC ; MI ; MJGSDHEG ; MB ; MER ME ; Municipalités (Oyem ; Port Gentil) ; CESE ; CNAMGS ; Assemblée nationale ; SENAT.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse qualitative de contenus</li> <li>Analyse statistique descriptive</li> <li>Analyse</li> </ul>

		régionales (KRC), la CDE et le Plan stratégique de l'UNICEF ?	parties prenantes par rapport à la cohérence et l'alignement de la chaîne de résultats sur le contexte du pays, les priorités nationales et les ODD, le CCNUDD, les priorités régionales (KRC), la CDE et le Plan stratégique de l'UNICEF  c. Proportion de parties prenantes jugeant satisfaisants la cohérence et l'alignement de la chaîne de résultats sur le contexte du pays, les priorités nationales et les ODD, le CCNUDD, les priorités régionales (KRC), la CDE et le Plan stratégique de l'UNICEF	ligne	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acteurs de l'UNICEF impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Chefs de section ; PME ; Représentant adjoint ; Représentant.</li> <li>Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF : ONG arc-en-ciel ; BM ; FMI ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; UNHCR ; OIM ; UNODC ; Secteur privé.</li> </ul>	contributive
	1.5	Quels changements éventuels dans la TOC et dans l'alignement des activités du programme, des objectifs et des indicateurs seraient nécessaires pour améliorer l'évaluabilité du programme de pays ?	1.5.1 a. Nature et type d'orientations des parties prenantes sur les ajustements à apporter sur la TdC, dans l'alignement des activités du programme, des objectifs et des indicateurs du programme par rapport à leurs formulations respectives en début de mise en œuvre en vue d'améliorer l'évaluabilité du programme de pays  b. Degré de perception des parties prenantes sur les ajustements à apporter sur la TdC, dans l'alignement des activités du programme, des objectifs et des indicateurs du programme par rapport à leurs formulations respectives en début de mise en œuvre pour améliorer l'évaluabilité du programme de pays  c. Proportion de parties	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue Documentaire</li> <li>Entretien individuel semi-structuré avec les Informateurs Clés</li> <li>Questionnaire quantitatif en ligne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documents du Programme UNICEF-Gabon (2023-2027)</li> <li>Documents stratégiques nationaux et sectoriels</li> <li>Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale) en lien au programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : MSAS ; MENFC ; MI ; MJGSDHEG ; MB ; MER ME ; Municipalités (Oyem ; Port Gentil) ; CESE ; CNAMGS ; Assemblée nationale ; SENAT.</li> <li>Acteurs de l'UNICEF impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Chefs de section ; PME ; Représentant adjoint ; Représentant.</li> <li>Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF : ONG arc-en-ciel ; BM ; FMI ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; UNHCR ; OIM ; UNODC ; Secteur privé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse qualitative de contenus ;</li> <li>Analyse descriptive ;</li> </ul>

				<p>prenantes jugeant nécessaire d'apporter des ajustements à la TdC, dans l'alignement des activités du programme, des objectifs et des indicateurs du programme par rapport à leurs formulations respectives en début de mise en œuvre en vue d'améliorer l'évaluabilité du programme de pays</p>			
<p><b>Système de Suivi et Evaluation</b></p>	<p><b>2. Dans quelle mesure l'adéquation et la validité des indicateurs, des outils et des systèmes de suivi, de mesure et de vérification des résultats sont-ils établis pour le programme ?</b></p>	<p>2.1.</p>	<p>Dans quelle mesure les priorités transversales (genre, handicap, changement climatique et équité) sont-elles intégrées dans la formulation des résultats/produits et la définition des indicateurs et leurs cibles ? Et dans quelle mesure la prise en compte de ces priorités tient compte de données désagrégées par sexe, âge, localisation géographique et les groupes cibles ?</p>	<p>2.1.1</p> <p>a. Degré d'identification des priorités transversales (genre, handicap, changement climatique et équité) dans la formulation des résultats/produits ;</p> <p>b. Perception des parties prenantes quant à la prise en compte des priorités transversales (genre, handicap, changement climatique et équité) dans la formulation des résultats/produits</p> <p>c. Degré d'identification des priorités transversales (genre, handicap, changement climatique et équité) dans la définition des indicateurs et leurs cibles ;</p> <p>d. Perception des parties prenantes quant à la prise en compte des priorités transversales (genre, handicap, changement climatique et équité) dans la définition des indicateurs et leurs cibles</p> <p>e. Proportion de parties prenantes jugeant satisfaisante</p>	<p>Revue Documentaire Entretien individuel semi-structuré avec les Informateurs Clés Questionnaire quantitatif en ligne</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Documents du Programme UNICEF-Gabon (2023-2027)</li> <li>▪ Documents stratégiques nationaux et sectoriels</li> <li>▪ Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale) en lien au programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : MSAS ; MENFC ; MI ; MJGSDHEG ; MB ; MER ME ; Municipalités (Oyem ; Port Gentil) ; CESE ; CNAMGS ; Assemblée nationale ; SENAT.</li> <li>▪ Acteurs de l'UNICEF impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Chefs de section ; PME ; Représentant adjoint ; Représentant.</li> <li>▪ Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF : ONG arc-en-ciel ; BM ; FMI ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; UNHCR ; OIM ; UNODC ; Secteur privé.</li> </ul>	<p>de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Analyse qualitative contenus</li> <li>•Analyse statistique descriptive</li> <li>•Analyse contributive</li> </ul>

				la prise en compte des priorités transversales (genre, handicap, changement climatique et équité) dans la formulation des résultats, la définition des indicateurs et leurs cibles			
	2.2	Dans quelle mesure les groupes bénéficiaires sont-ils clairement identifiés et visés ?	2.2.1	<p>a. Degré d'identification des groupes bénéficiaires dans la mise en œuvre du programme ;</p> <p>b. Perception des parties prenantes quant à l'identification et la prise en compte des groupes bénéficiaires dans la mise en œuvre du programme</p> <p>c. Nombre et types d'actions/interventions et d'indicateurs prévus par le programme et en rapport avec les groupes bénéficiaires</p> <p>d. Perception des parties prenantes relative aux actions/interventions et aux indicateurs prévus par le programme et en rapport avec les groupes bénéficiaires</p> <p>d. Proportion de parties prenantes jugeant satisfaisante la prise en compte des groupes bénéficiaires par le programme en termes d'actions/interventions et d'indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue Documentaire</li> <li>▪ Entretien individuel semi-structuré avec les Informateurs Clés</li> <li>▪ Questionnaire quantitatif en ligne</li> <li>▪ FGD</li> <li>▪ Observation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Documents du Programme UNICEF-Gabon (2023-2027)</li> <li>▪ Documents stratégiques nationaux et sectoriels</li> <li>▪ Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale) en lien au programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : MSAS ; MENFC ; MI ; MJGSDHEG ; MB ; MER ME ; Municipalités (Oyem ; Port Gentil) ; CESE ; CNAMGS ; Assemblée nationale ; SENAT.</li> <li>▪ Acteurs de l'UNICEF impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Chefs de section ; PME ; Représentant adjoint ; Représentant.</li> <li>▪ Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF : ONG arc-en-ciel ; BM ; FMI ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; UNHCR ; OIM ; UNODC ; Secteur privé.</li> <li>▪ Parents des enfants bénéficiaires et enfants de moins de 17 ans bénéficiaires des interventions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Analyse qualitative de contenus</li> <li>•Analyse statistique descriptive</li> <li>•Analyse contributive</li> </ul>
	2.3	Dans quelle mesure le CPD est-il soutenu par un système de suivi, pour collecter et systématiser les informations avec des responsabilités, des sources et une	2.3.1	<p>a. Nature et types des applications ou plateformes technologiques utilisées pour la collecte et la disponibilité des informations relatives à la mise en œuvre du programme suivant une périodicité clairement définie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue Documentaire</li> <li>▪ Entretien individuel semi-structuré avec les Informateurs Clés</li> <li>▪ Questionnaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Documents du Programme UNICEF-Gabon (2023-2027)</li> <li>▪ Documents stratégiques nationaux et sectoriels</li> <li>▪ Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale) en lien au programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : MSAS ; MENFC ; MI ; MJGSDHEG ; MB ; MER ME ; Municipalités (Oyem ; Port Gentil) ; CESE ; CNAMGS ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Analyse qualitative de contenus</li> <li>•Analyse statistique descriptive</li> </ul>

		périodicité définie ?		<p>b. Clarification des rôles des parties prenantes par rapport à la collecte, à la disponibilité et au suivi des informations relatives à la mise en œuvre du programme suivant une périodicité clairement définie.</p> <p>c. Nature et types des sources d'informations utilisées pour la collecte et la mise à disposition des informations relatives à la mise en œuvre du programme.</p> <p>d. Proportion de parties prenantes jugeant satisfaisant le système de suivi pour collecter et systématiser les informations avec des responsabilités, des sources et une périodicité définie.</p>	quantitatif en ligne	<p>Assemblée nationale ; SENAT.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Acteurs de l'UNICEF impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Chefs de section ; PME ; Représentant adjoint ; Représentant.</li> <li>▪ Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF : ONG arc-en-ciel ; BM ; FMI ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; UNHCR ; OIM ; UNODC ; Secteur privé.</li> </ul>	•Analyse contributive
	2.4	Dans quelle mesure les résultats/produits et indicateurs sont-ils clairs, réalistes et mesurables pour saisir ce qui devrait se produire ou être réalisé d'année en année jusqu'à la fin du programme ?	2.4.1	<p>a. Nature quantitative ou qualitative des résultats/produits/indicateurs du programme ;</p> <p>b. Existence de résultats/produits/indicateurs clairement définis, avec des moyens de vérifications objectivement identifiables et disposant de niveaux de référence établis sur des bases vérifiables ;</p> <p>c. Existence de résultats/produits indicateurs reflétant les changements attendus de la mise en œuvre du programme ;</p> <p>d. Proportion de parties prenantes jugeant satisfaisants la</p>	<p>Revue Documentaire</p> <p>Entretien individuel semi-structuré avec les Informateurs Clés</p> <p>Questionnaire quantitatif en ligne</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Documents du Programme UNICEF-Gabon (2023-2027)</li> <li>▪ Documents stratégiques nationaux et sectoriels</li> <li>▪ Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Éducation, Santé, Protection sociale) en lien au programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : MSAS ; MENFC ; MI ; MJGSDHEG ; MB ; MER ME ; Municipalités (Oyem ; Port Gentil) ; CESE ; CNAMGS ; Assemblée nationale ; SENAT.</li> <li>▪ Acteurs de l'UNICEF impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Chefs de section ; PME ; Représentant adjoint ; Représentant.</li> <li>▪ Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF : ONG arc-en-ciel ; BM ; FMI ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; UNHCR ; OIM ; UNODC ; Secteur privé.</li> </ul>	<p>•Analyse qualitative de contenus</p> <p>•Analyse statistique descriptive</p> <p>•Analyse contributive</p>

				clarté, le réalisme et la concision des résultats/produits indicateurs de manière à rendre compte des changements attendus de la mise en œuvre du programme.			
	2.5	Dans quelle mesure les mécanismes de suivi, rapportage et d'évaluation intègrent-ils la gestion des connaissances comme élément d'identification des bonnes pratiques et leçons apprises ?	2.5.1	<p>a. Existence de bonnes pratiques et leçons apprises relatives à la gestion des connaissances issues des mécanismes de suivi, rapportage et d'évaluation</p> <p>b. Analyses statistiques et perceptions des parties prenantes relatives à l'existence de bonnes pratiques et leçons apprises relatives à la gestion des connaissances issues des mécanismes de suivi, rapportage et d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue Documentaire</li> <li>▪ Entretien individuel semi-structuré avec les Informateurs Clés</li> <li>▪ Questionnaire quantitatif en ligne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Documents du Programme UNICEF-Gabon (2023-2027)</li> <li>▪ Documents stratégiques nationaux et sectoriels</li> <li>▪ Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale) en lien au programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : MSAS ; MENFC ; MI ; MJGSDHEG ; MB ; MER ME ; Municipalités (Oyem ; Port Gentil) ; CESE ; CNAMGS ; Assemblée nationale ; SENAT.</li> <li>▪ Acteurs de l'UNICEF impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Chefs de section ; PME ; Représentant adjoint ; Représentant.</li> <li>▪ Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF : ONG arc-en-ciel ; BM ; FMI ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; UNHCR ; OIM ; UNODC ; Secteur privé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Analyse qualitative de contenus</li> <li>•Analyse statistique descriptive</li> <li>•Analyse contributive</li> </ul>
	2.6	Quels changements/amendements aux systèmes actuels de planification, de suivi, d'évaluation, de gestion de connaissances et de rapportage sont nécessaires pour permettre au bureau de pays de suivre et de rendre compte de manière adéquate des progrès de la mise en œuvre du CPD, par rapport à ses objectifs, en vue de mesurer l'atteinte des résultats pour les	2.6.1	<p>a. Nature et types d'orientations des parties prenantes sur les ajustements à apporter aux systèmes de planification, de suivi, d'évaluation, de gestion de connaissances et de rapportage par rapport à leur état actuel, en vue de rendre efficacement compte des changements attendus de la mise en œuvre du programme en termes de résultats escomptés pour les enfants</p> <p>b. Degré de perception des parties prenantes sur les ajustements à apporter aux systèmes de planification, de suivi, d'évaluation, de gestion de connaissances et de rapportage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue Documentaire</li> <li>▪ Entretien individuel semi-structuré avec les Informateurs Clés</li> <li>▪ Questionnaire quantitatif en ligne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Documents du Programme UNICEF-Gabon (2023-2027)</li> <li>▪ Documents stratégiques nationaux et sectoriels</li> <li>▪ Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale) en lien au programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : MSAS ; MENFC ; MI ; MJGSDHEG ; MB ; MER ME ; Municipalités (Oyem ; Port Gentil) ; CESE ; CNAMGS ; Assemblée nationale ; SENAT.</li> <li>▪ Acteurs de l'UNICEF impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Chefs de section ; PME ; Représentant adjoint ; Représentant.</li> <li>▪ Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF : ONG arc-en-ciel ; BM ; FMI ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; UNHCR ; OIM ; UNODC ; Secteur privé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Analyse qualitative de contenus</li> <li>•Analyse statistique descriptive</li> <li>•Analyse contributive</li> </ul>

		enfants ?	<p>par rapport à leur état actuel en vue de rendre efficacement compte des changements attendus de la mise en œuvre du programme, en termes de résultats escomptés pour les enfants</p> <p>c. Proportion de parties prenantes jugeant nécessaire d'apporter des ajustements aux systèmes de planification, de suivi, d'évaluation, de gestion de connaissances et de rapportage par rapport à leur état actuel en vue de rendre efficacement compte des changements attendus de la mise en œuvre du programme en termes de résultats escomptés pour les enfants</p>			
Ressources	3. Dans quelle mesure les conditionnalités relatives à la disponibilité des ressources humaines, techniques et financières pour suivre et évaluer les résultats escomptés du programme existent-elles ?	3.1 Dans quelle mesure le personnel de l'UNICEF et les partenaires du programme de pays disposent-ils de capacité (techniques et financières) nécessaires au suivi et évaluation des progrès réalisés dans le cadre du CPD ?	3.1.1 a. existence d'un cadre de renforcement des capacités (techniques) du personnel de l'UNICEF et des partenaires du programme de pays, nécessaires au suivi et évaluation des progrès réalisés dans le cadre du CPD ; ba. Analyses statistiques et perceptions des parties prenantes relatives à la capacité (technique et financière) du personnel de l'UNICEF et des partenaires du programme de pays à réaliser le suivi-évaluation des progrès réalisés dans le cadre du CPD	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue Documentaire</li> <li>▪ Entretien individuel semi-structuré avec les Informateurs Clés</li> <li>▪ Questionnaire quantitatif en ligne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Documents du Programme UNICEF-Gabon (2023-2027)</li> <li>▪ Documents stratégiques nationaux et sectoriels</li> <li>▪ Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale) en lien au programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : MSAS ; MENFC ; MI ; MJGSDHEG ; MB ; MER ME ; Municipalités (Oyem ; Port Gentil) ; CESE ; CNAMGS ; Assemblée nationale ; SENAT.</li> <li>▪ Acteurs de l'UNICEF impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Chefs de section ; PME ; Représentant adjoint ; Représentant.</li> <li>▪ Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF : ONG arc-en-ciel ; BM ; FMI ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; UNHCR ; OIM ; UNODC ; Secteur privé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyse qualitative de contenus ;</li> <li>▪ Analyse descriptive ;</li> <li>▪ Analyse de contribution</li> </ul>
		3.2 Dans quelle mesure la structure actuelle du personnel de l'UNICEF est-elle adéquate pour une bonne mise en	3.2.1 a. Analyses statistiques et perceptions des parties prenantes relatives à l'appréciation des parties prenantes relatives aux ressources humaines du bureau	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue Documentaire</li> <li>▪ Entretien individuel semi-structuré avec les Informateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Documents du Programme UNICEF-Gabon (2023-2027)</li> <li>▪ Documents stratégiques nationaux et sectoriels</li> <li>▪ Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale) en lien au programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyse qualitative de contenus ;</li> <li>▪ Analyse descriptive ;</li> <li>▪ Analyse de</li> </ul>

		œuvre, suivi-évaluation et rapportage du CPD ? Quels sont les besoins en renforcement des capacités nécessaires pour une efficacité de la mise en œuvre, du suivi-évaluation et du rapportage du CPD ?	<p>pays de sorte à fournir une bonne mise en œuvre, suivi-évaluation et rapportage du CPD</p> <p>b. Nature et types (le cas échéant) de besoins en renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre, le suivi-évaluation et le rapportage efficaces du CPD</p>	Clés Questionnaire quantitatif en ligne	<p>MSAS ; MENFC ; MI ; MJGSDHEG ; MB ; MER ME ; Municipalités (Oyem ; Port Gentil) ; CESE ; CNAMGS ; Assemblée nationale ; SENAT.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Acteurs de l'UNICEF impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Chefs de section ; PME ; Représentant adjoint ; Représentant.</li> <li>Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF : ONG arc-en-ciel ; BM ; FMI ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; UNHCR ; OIM ; UNODC ; Secteur privé.</li> </ul>	contribution
	3.3	Quelles structures de coordination, parties prenantes et partenaires de mise en œuvre sont mises en place ? Dans quelle mesure les hypothèses sur le rôle (qui fait quoi, où, quand et pourquoi) des partenaires du programme de pays, du Gouvernement et de l'UNICEF ont-elles été explicitées à travers ces structures ainsi mises en place ?	<p>a. Typologie et fonctionnalité des structures de coordination, des parties prenantes et de partenaires mises en place dans le cadre du programme pays</p> <p>b. Existence de document de clarification des rôles attendus (qui fait quoi, où, quand et pourquoi) des participants à ces structures de coordination mises en place</p> <p>c. Proportion de parties prenantes jugeant satisfaisants le fonctionnement et les rôles joués par les participants au sein des structures de coordination, des parties prenantes et de partenaires mises en place dans le cadre du programme pays</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue Documentaire</li> <li>Entretien individuel semi-structuré avec les Informateurs</li> <li>Clés</li> <li>Questionnaire quantitatif en ligne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documents du Programme UNICEF-Gabon (2023-2027)</li> <li>Documents stratégiques nationaux et sectoriels</li> <li>Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale) en lien au programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : MSAS ; MENFC ; MI ; MJGSDHEG ; MB ; MER ME ; Municipalités (Oyem ; Port Gentil) ; CESE ; CNAMGS ; Assemblée nationale ; SENAT.</li> <li>Acteurs de l'UNICEF impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Chefs de section ; PME ; Représentant adjoint ; Représentant.</li> <li>Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF : ONG arc-en-ciel ; BM ; FMI ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; UNHCR ; OIM ; UNODC ; Secteur privé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse qualitative de contenus ;</li> <li>Analyse descriptive ;</li> <li>Analyse de contribution</li> </ul>
	3.4	Dans quelle mesure les données et les systèmes sont-ils en place pour permettre à l'UNICEF de suivre et d'évaluer l'adéquation des ressources pour atteindre les résultats escomptés du	<p>a. Existence d'une programmation du système de suivi-évaluation du programme tenant compte des résultats attendus en fonction des ressources disponibles du programme</p> <p>b. Analyses statistiques et perceptions des parties</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue Documentaire</li> <li>Entretien individuel semi-structuré avec les Informateurs</li> <li>Clés</li> <li>Questionnaire quantitatif en ligne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documents du Programme UNICEF-Gabon (2023-2027)</li> <li>Documents stratégiques nationaux et sectoriels</li> <li>Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale) en lien au programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : MSAS ; MENFC ; MI ; MJGSDHEG ; MB ; MER ME ; Municipalités (Oyem ; Port Gentil) ; CESE ; CNAMGS ; Assemblée nationale ; SENAT.</li> <li>Acteurs de l'UNICEF impliqués dans la mise en œuvre du</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse qualitative de contenus ;</li> <li>Analyse descriptive ;</li> <li>Analyse de contribution</li> </ul>

			programme de pays ?		prenantes relatives à l'existence d'une programmation du système de suivi-évaluation du programme tenant compte des résultats attendus en fonction des ressources disponibles du programme		programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Chefs de section ; PME ; Représentant adjoint ; Représentant. ▪ Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF : ONG arc-en-ciel ; BM ; FMI ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; UNHCR ; OIM ; UNODC ; Secteur privé.	
		3.5	Dans quelle mesure, conformément au plan intégré de suivi et d'évaluation du CPD, des ressources financières sont-elles disponibles et permettent-elles la réalisation d'évaluations prévues en lien avec les résultats attendus du programme ?		a. Ressources financières du programme prévues et disponibles en fonction des différentes évaluations contenues dans le plan intégré de suivi et d'évaluation du CPD b. perceptions des parties prenantes relatives à l'existence de ressources financières du programme prévues et disponibles en fonction des différentes évaluations contenues dans le plan intégré de suivi et d'évaluation du CPD	▪ Revue Documentaire ▪ Entretien individuel semi-structuré avec les Informateurs Clés ▪ Questionnaire quantitatif en ligne	▪ Documents du Programme UNICEF-Gabon (2023-2027) ▪ Documents stratégiques nationaux et sectoriels ▪ Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale) en lien au programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : MSAS ; MENFC ; MI ; MJGSDHEG ; MB ; MER ME ; Municipalités (Oyem ; Port Gentil) ; CESE ; CNAMGS ; Assemblée nationale ; SENAT. ▪ Acteurs de l'UNICEF impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Chefs de section ; PME ; Représentant adjoint ; Représentant. ▪ Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF : ONG arc-en-ciel ; BM ; FMI ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; UNHCR ; OIM ; UNODC ; Secteur privé.	▪ Analyse qualitative de contenus ; ▪ Analyse descriptive ; ▪ Analyse de contribution
Préparation à l'évaluation	4. Dans quelle mesure les approches nécessaires à l'évaluation des programmes sectoriels et au programme pays sont-elles mises en place ?	4.1	Quelles ressources (humaines, techniques et financières) sont nécessaires pour permettre les changements et les améliorations recommandés aux approches de suivi et évaluation de la mise en œuvre du programme ?	4.1.1	a. Nature et types d'orientations des parties prenantes sur les ajustements à apporter aux ressources (humaines, techniques et financières) pour permettre les changements et les améliorations en vue de meilleures approches de suivi et évaluation de la mise en œuvre du programme b. Degré de perception des parties prenantes sur les ajustements à apporter aux ressources (humaines, techniques et financières) pour permettre les changements et les améliorations en vue de	▪ Revue Documentaire ▪ Entretien individuel semi-structuré avec les Informateurs Clés ▪ Questionnaire quantitatif en ligne	▪ Documents du Programme UNICEF-Gabon (2023-2027) ▪ Documents stratégiques nationaux et sectoriels ▪ Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale) en lien au programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : MSAS ; MENFC ; MI ; MJGSDHEG ; MB ; MER ME ; Municipalités (Oyem ; Port Gentil) ; CESE ; CNAMGS ; Assemblée nationale ; SENAT. ▪ Acteurs de l'UNICEF impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Chefs de section ; PME ; Représentant adjoint ; Représentant. ▪ Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF : ONG arc-en-ciel ; BM ; FMI ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; UNHCR ; OIM ; UNODC ; Secteur privé.	▪ Analyse qualitative de contenus ; ▪ Analyse descriptive ; ▪ Analyse de contribution

				meilleures approches de suivi et évaluation de la mise en œuvre du programme			
				c. Proportion de parties prenantes jugeant nécessaire d'apporter des ajustements aux ressources (humaines, techniques et financières) pour permettre les changements et les améliorations en vue de meilleures approches de suivi et évaluation de la mise en œuvre du programme			
	4.2	Dans quelle mesure un système adéquat de suivi, d'évaluation et d'apprentissage est-il mis en place afin de faciliter l'évaluation des programmes sectoriels ainsi que celui du programme de pays en fin de mise en œuvre ?	4.2.1	a. Changements induits du système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage pour la prise de décision et l'amélioration de l'évaluabilité du programme b. perceptions des parties prenantes relatives à l'existence de changements induits du système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage pour la prise de décision et l'amélioration de l'évaluabilité du programme	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue Documentaire</li> <li>▪ Entretien individuel semi-structuré avec les Informateurs Clés</li> <li>▪ Questionnaire quantitatif en ligne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Documents du Programme UNICEF-Gabon (2023-2027)</li> <li>▪ Documents stratégiques nationaux et sectoriels</li> <li>▪ Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale) en lien au programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : MSAS ; MENFC ; MI ; MJGSDHEG ; MB ; MER ME ; Municipalités (Oyem ; Port Gentil) ; CESE ; CNAMGS ; Assemblée nationale ; SENAT.</li> <li>▪ Acteurs de l'UNICEF impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Chefs de section ; PME ; Représentant adjoint ; Représentant.</li> <li>▪ Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF : ONG arc-en-ciel ; BM ; FMI ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; UNHCR ; OIM ; UNODC ; Secteur privé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyse qualitative de contenus ;</li> <li>▪ Analyse descriptive ;</li> <li>▪ Analyse de contribution</li> </ul>
	4.3	Dans quelle mesure nécessite-t-il de réaliser l'évaluation du programme en fin de mise en œuvre aussi bien pour l'UNICEF que pour les partenaires de mise en œuvre ?	4.3.1	a. Existence d'une planification (claire en termes de nature et de périodicité) d'évaluations à réaliser dans le cadre du programme mis en œuvre b. Analyses statistiques et perceptions des parties prenantes relatives à l'existence d'une culture de redevabilité et d'apprentissage au sein du personnel de l'UNICEF et des	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue Documentaire</li> <li>▪ Entretien individuel semi-structuré avec les Informateurs Clés</li> <li>▪ Questionnaire quantitatif en ligne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Documents du Programme UNICEF-Gabon (2023-2027)</li> <li>▪ Documents stratégiques nationaux et sectoriels</li> <li>▪ Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées (Education, Santé, Protection sociale) en lien au programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : MSAS ; MENFC ; MI ; MJGSDHEG ; MB ; MER ME ; Municipalités (Oyem ; Port Gentil) ; CESE ; CNAMGS ; Assemblée nationale ; SENAT.</li> <li>▪ Acteurs de l'UNICEF impliqués dans la mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027) : Chefs de section ; PME ; Représentant adjoint ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyse qualitative de contenus ;</li> <li>▪ Analyse descriptive ;</li> <li>▪ Analyse de contribution</li> </ul>

					partenaires de mise en œuvre du programme		Représentant. ■ Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF : ONG arc-en-ciel ; BM ; FMI ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; UNHCR ; OIM ; UNODC ; Secteur privé.	
--	--	--	--	--	---	--	--	--

## A.4 Outil de collecte de données quantitatives

### QUESTIONNAIRE (À METTRE EN LIGNE) DANS LE CADRE DE L'ANALYSE DE L'ÉVALUABILITE DU CPD DU GABON (2023-2027)

**Avertissement :** ce questionnaire est adressé aux personnes ressources/personnes impliquées dans la conception, la mise en œuvre ou la coordination des interventions du CPD (2023-2027). Si vous n'êtes pas la personne concernée, Merci de diffuser le lien aux autres personnes concernées au sein de votre institution (acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles, ONG/OSC/ASNU/PTF et personnel de l'UNICEF) ou oublier le mail et ne pas y répondre.

Il ne vous faudrait qu'une **dizaine de minutes** pour répondre/participer à cet exercice et toutes vos réponses resteront confidentielles.

Nous apprécions le temps et les efforts que vous consacrerez à cette importante activité et vous remercions d'avance de votre coopération.

Les constats et conclusions de cette analyse seront utilisés pour renforcer la gestion axée sur les résultats et les droits et faire les ajustements nécessaires aux systèmes de planification, de suivi-évaluation, de rapportage et de gestion des connaissances en vue de démontrer la contribution du programme soutenu par l'UNICEF aux résultats pour les enfants, leurs familles et communautés.

De manière spécifique, cette analyse d'évaluabilité du CPD vise les objectifs ci-après :

1. Analyser la validité de la théorie de changement du Programme, la conception du cadre de résultats et les stratégies d'interventions associées en mettant l'accent sur le positionnement stratégique de l'UNICEF Gabon ;
2. Apprécier le système de collecte et analyse des données qui servira à suivre et rapporter sur les progrès dans l'obtention des résultats ;
3. Apprécier les mécanismes de la coordination dans la planification, la mise en œuvre, le suivi, le rapportage et la communication des résultats ;
4. Identifier les facteurs limitatifs qui sont susceptibles d'empêcher une appréciation adéquate de la performance des activités et des processus (ex : le manque de clarté au niveau des résultats, des hypothèses et risques ou le manque des ressources suffisantes) ;
5. Faciliter un échange parmi les parties prenantes pour formuler des stratégies de mitigation/atténuation de ces limites ;
6. Fournir des recommandations pour ajuster la conception du programme, renforcer sa mesurabilité, la responsabilisation et préparation des systèmes et des outils pour une évaluation à la fin du cycle.

#### FICHE SIGNALETIQUE

##### A. FICHE SIGNALETIQUE

N°	QUESTIONS	REP
A1	Type de répondant : <b>1. Acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées</b> <u>A préciser :</u> <b>2. Personnel de l'UNICEF</b> <u>A préciser</u> <b>3. Acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF</b> <u>A préciser</u> (ONG arc-en-ciel ; Banque Mondiale (BM) ; Fonds Monétaire International (FMI) ; Gavi ; Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; UNFPA ; UNESCO ; PNUD, OMS ; OIM ; UNCHR ; UNODC ; Secteur privé) <b>4. Bénéficiaires des interventions</b>	<input type="checkbox"/>

<b>A2</b>	Quel(s) est/sont les composantes pour lesquelles vous intervenez dans le cadre du programme (2023-2027) ?	<input type="checkbox"/>
	1. Composante 1 : Accès universel et équitable à la santé	<input type="checkbox"/>
	2. Composante 2 : Accès universel et équitable à une éducation résiliente, de qualité et à la protection	<input type="checkbox"/>
	3. Composante 3 : Égalité, inclusion et protection sociale	<input type="checkbox"/>
<b>A3</b>	Sexe du répondant	<input type="checkbox"/>
	1. Masculin	
	2. Féminin	

## B. LOGIQUE DU PROGRAMME

Pour chacune des questions ci-après inscrire dans le bac correspondant, le code (compris entre 1 et 6) qui reflèterait la situation selon vous.

1. Tout à fait d'accord ; 2. D'accord ; 3. Neutre ; 4. Pas d'accord ; 5. Pas du tout d'accord ; 6. Ne sais pas/Pas de réponse

N°	QUESTIONS	REP
<b>B1</b>	<b>B1. a-</b> La Théorie du Changement du programme identifie-t-elle de manière correcte les hypothèses et les risques du programme ?	<input type="checkbox"/>
	<b>B1. b-</b> Des mesures de mitigation des risques mis en évidence par la Théorie du Changement du programme sont-elles clairement définies ?	<input type="checkbox"/>
<b>B2</b>	La cohérence et la logique des produits, des résultats et des objectifs du programme sont-elles suffisamment claires à travers l'analyse de la théorie du changement du programme ?	<input type="checkbox"/>
<b>B3</b>	Apparaît-il assez clairement que les interventions pour une composante précise (santé, éducation, protection sociale) visent-elles des résultats ou ciblent-elles des produits des autres composantes du programme ?	<input type="checkbox"/>
<b>B4</b>	Apparaît-il assez clairement une cohérence et un alignement de la chaîne de résultats sur le contexte du pays, les priorités nationales et les ODD, le CCNUDD, les priorités régionales (KRC), la CDE et le Plan stratégique de l'UNICEF ?	<input type="checkbox"/>
<b>B5</b>	<b>B5. a-</b> Est-il nécessaire d'apporter des ajustements à la TdC concernant l'alignement des activités du programme par rapport à leurs formulations respectives en début de mise en œuvre en vue d'améliorer l'évaluabilité du programme de pays ?	<input type="checkbox"/>
	<b>B5. a-</b> Si 1. Tout à fait d'accord ou 2. D'accord, quels sont les ajustements préconisés ?	-----
	<b>B5. b-</b> Est-il nécessaire d'apporter des ajustements à la TdC concernant l'alignement des objectifs et des indicateurs du programme par rapport à leurs formulations respectives en début de mise en œuvre en vue d'améliorer l'évaluabilité du programme de pays ?	<input type="checkbox"/>
	<b>B5. a-</b> Si 1. Tout à fait d'accord ou 2. D'accord, quels sont les ajustements préconisés ?	-----

## C. SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION

Pour chacune des questions ci-après inscrire dans le bac correspondant, le code (compris entre 1 et 6) qui reflèterait la situation selon vous.

1. Tout à fait d'accord ; 2. D'accord ; 3. Neutre ; 4. Pas d'accord ; 5. Pas du tout d'accord ; 6. Ne sais pas/Pas de réponse

N°	QUESTIONS	REP
<b>C1</b>	La formulation des résultats du programme et la définition des indicateurs et leurs cibles prennent-elles nettement en compte les priorités transversales (genre, handicap, changement climatique et équité) ?	<input type="checkbox"/>
<b>C2</b>	Les actions/interventions et les indicateurs du Programme prennent-ils nettement en compte les groupes des bénéficiaires ?	<input type="checkbox"/>
<b>C3</b>	Le programme identifie-t-il systématiquement les responsabilités des parties prenantes qui doivent fournir les informations utiles du système de suivi du programme, les sources de données à utiliser pour le faire et la périodicité sur laquelle devrait se faire cette collecte de données ?	<input type="checkbox"/>
<b>C4</b>	<b>C4. a-</b> La clarté, le réalisme et la concision des résultats permettent-ils de suffisamment rendre compte des changements attendus à l'issue de la mise en œuvre du programme ?	<input type="checkbox"/>

	<b>C4. b-</b> La clarté, le réalisme et la concision des produits permettent-ils de suffisamment rendre compte des changements attendus à l'issue de la mise en œuvre du programme ?	<input type="checkbox"/>
	<b>C4. c-</b> La clarté, le réalisme et la concision des indicateurs permettent-ils de suffisamment rendre compte des changements attendus à l'issue de la mise en œuvre du programme ?	<input type="checkbox"/>
<b>C5</b>	Le Programme permet la mise en exergue de bonnes pratiques et leçons apprises relatives à la gestion des connaissances qui émanent des mécanismes de suivi, de rapportage et d'évaluation ?	<input type="checkbox"/>
<b>C6</b>	<b>C6. a-</b> Est-il nécessaire d'apporter des ajustements aux systèmes de planification, de suivi, d'évaluation, de gestion de connaissances et de rapportage par rapport à leur état actuel en vue de rendre efficacement compte des changements attendus de la mise en œuvre du programme en termes de résultats escomptés pour les enfants ?	<input type="checkbox"/>
	<b>C6. b-</b> Si 1. <b>Tout à fait d'accord</b> ou 2. <b>D'accord</b> , quels sont les ajustements préconisés ?	----- --
<b>C7</b>	Les groupes de bénéficiaires ciblés par les interventions sont réellement ceux qui bénéficient des actions mises en œuvre au sein des structures <b>Uniquement pour les bénéficiaires des interventions</b>	<input type="checkbox"/>

#### D. RESSOURCE

Pour chacune des questions ci-après inscrire dans le bac correspondant, le code (compris entre 1 et 6) qui reflèterait la situation selon vous.

**1. Tout à fait d'accord ; 2. D'accord ; 3. Neutre ; 4. Pas d'accord ; 5. Pas du tout d'accord ; 6. Ne sais pas/Pas de réponse**

N°	QUESTIONS	REP
<b>D1</b>	<b>D1. a-</b> Les ressources techniques dont dispose le personnel de l'UNICEF permettent-elles de réaliser de manière satisfaisante le suivi- évaluation des progrès réalisés dans le cadre du CPD ?	<input type="checkbox"/>
	<b>D1. b-</b> Les ressources financières dont dispose le personnel de l'UNICEF permettent-elles de réaliser de manière satisfaisante le suivi- évaluation des progrès réalisés dans le cadre du CPD ?	<input type="checkbox"/>
	<b>D1. c-</b> Les ressources techniques dont dispose les partenaires du programme de pays permettent-elles de réaliser de manière satisfaisante le suivi- évaluation des progrès réalisés dans le cadre du CPD ?	<input type="checkbox"/>
	<b>D1. d-</b> Les ressources financières dont dispose les partenaires du programme de pays permettent-elles de réaliser de manière satisfaisante le suivi- évaluation des progrès réalisés dans le cadre du CPD ?	<input type="checkbox"/>
<b>D2</b>	Les ressources humaines du bureau pays permettent-elles de fournir une bonne mise en œuvre, suivi-évaluation et rapportage du CPD ?	<input type="checkbox"/>
<b>D3</b>	<b>D3. a-</b> Le fonctionnement des structures de coordination, des parties prenantes et de partenaires mises en place dans le cadre du programme pays est-il satisfaisant ?	<input type="checkbox"/>
	<b>D3. b-</b> Les rôles joués par les participants au sein des structures de coordination, des parties prenantes et de partenaires mises en place dans le cadre du programme pays sont-ils satisfaisants ?	<input type="checkbox"/>
<b>D4</b>	La programmation du système de suivi-évaluation du programme tient-il compte des résultats attendus en fonction des ressources disponibles du programme ?	<input type="checkbox"/>
<b>D5</b>	<b>D5. a-</b> La prévision des ressources financières du programme tient-elle compte du plan chiffré des évaluations ?	<input type="checkbox"/>
	<b>D5. b-</b> La réalisation effective des dépenses financières du programme tient-elle compte des différentes évaluations contenues dans le plan intégré de suivi et d'évaluation du CPD	<input type="checkbox"/>

#### E. PREPARATION A L'EVALUATION

Pour chacune des questions ci-après inscrire dans le bac correspondant, le code (compris entre 1 et 6) qui reflèterait la situation selon vous.

**1. Tout à fait d'accord ; 2. D'accord ; 3. Neutre ; 4. Pas d'accord ; 5. Pas du tout d'accord ; 6. Ne sais pas/Pas de réponse**

N°	QUESTIONS	REP
<b>E1</b>	<b>E1. a-</b> Est-il nécessaire d'entreprendre des ajustements aux ressources humaines pour permettre des changements et des améliorations en vue de meilleures approches de suivi et évaluation de la mise en œuvre du programme ?	<input type="checkbox"/>
	<b>E1. b-</b> Si 1. <b>Tout à fait d'accord</b> ou 2. <b>D'accord</b> , quels sont les ajustements préconisés ?	<input type="checkbox"/>

	<b>E1. c-</b> Est-il nécessaire d'entreprendre des ajustements aux ressources techniques pour permettre des changements et des améliorations en vue de meilleures approches de suivi et évaluation de la mise en œuvre du programme ?	<input type="checkbox"/>
	<b>E1. d-</b> Si 1. <b>Tout à fait d'accord</b> ou 2. <b>D'accord</b> , quels sont les ajustements préconisés ?	<input type="checkbox"/>
	<b>E1. e-</b> Est-il nécessaire d'entreprendre des ajustements aux ressources financières pour permettre des changements et des améliorations en vue de meilleures approches de suivi et évaluation de la mise en œuvre du programme ?	<input type="checkbox"/>
	<b>E1. f-</b> Si 1. <b>Tout à fait d'accord</b> ou 2. <b>D'accord</b> , quels sont les ajustements préconisés ?	<input type="checkbox"/>
<b>E2</b>	<b>E2. a-</b> Est-il nécessaire d'entreprendre des changements du système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage pour la prise de décision et l'amélioration de l'évaluabilité du programme ?	<input type="checkbox"/>
	<b>E2. f-</b> Si 1. <b>Tout à fait d'accord</b> ou 2. <b>D'accord</b> , quels sont les ajustements préconisés ?	<input type="checkbox"/>
<b>E3</b>	<b>E3. a-</b> Le personnel de l'UNICEF dispose-t-il d'une culture de redevabilité renforçant la nécessité de la mise en œuvre des évaluations prévues conformément au plan intégré de suivi et d'évaluation du CPD ?	<input type="checkbox"/>
	<b>E3. b-</b> Les partenaires de mise en œuvre du programme disposent-ils d'une culture de redevabilité renforçant la nécessité de la mise en œuvre des évaluations prévues conformément au plan intégré de suivi et d'évaluation du CPD ?	<input type="checkbox"/>
	<b>E3. c-</b> Le personnel de l'UNICEF dispose-t-il d'une culture d'apprentissage renforçant les conditions nécessaires à la mise en œuvre des évaluations prévues conformément au plan intégré de suivi et d'évaluation du CPD ?	<input type="checkbox"/>
	<b>E3. d-</b> Les partenaires de mise en œuvre du programme disposent-ils d'une culture d'apprentissage renforçant la nécessité de la mise en œuvre des évaluations prévues conformément au plan intégré de suivi et d'évaluation du CPD ?	<input type="checkbox"/>

#### F. PISTES DE RECOMMANDATIONS

N°	QUESTIONS	REP
<b>K1</b>	De façon spécifique, avez-vous des recommandations visant à améliorer l'évaluabilité du programme en cours : systèmes actuels de planification, de suivi-évaluation, de gestion des connaissances et de rapportage ?	----- -----

Merci de votre collaboration, pour toute information complémentaire, le consultant international, chef d'équipe est joignable à l'adresse suivante : [sekedesyg@yahoo.fr](mailto:sekedesyg@yahoo.fr).

## A.5 Outils de collecte de données qualitatives

### A.5.1 Guide d'entretien avec le personnel de l'UNICEF

1. Veuillez d'abord introduire l'objet de votre visite et indiquer que les informations ici recueillies resteront confidentielles.
2. Présenter le CPD (2023-2027) ainsi que ces objectifs, les résultats escomptés ainsi que ces composantes de mise en œuvre.

G1 GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LE PERSONNEL DE L'UNICEF	
<b>LOG 1.1</b>	<b>A.</b> De la connaissance que vous avez de la Théorie du Changement (TdC) du CPD, dans quelle mesure en êtes-vous satisfait ? Est-elle assez utile ? <b>B.</b> La TdC identifie-t-elle de manière correcte les principaux hypothèses et risques du programme ? Des mesures de mitigation desdits risques sont-elles clairement définies et mises en place ?
<b>LOG 1.2</b>	<b>B.</b> A votre avis, la cohérence et la logique des produits, des résultats et des objectifs du programme sont-elles suffisamment claires à travers la TdC ? Quels sont les domaines qui manquent de clarté ?
<b>LOG 1.3</b>	Pensez-vous que les résultats/produits du programme se traduisent en interventions qui tiennent suffisamment compte de la problématique d'intersectorialité ?
<b>LOG 1.4</b>	Dans quelle mesure le CPD est-il aligné aux priorités nationales et les ODD, le CCNUDD, les priorités régionales (KRC), la CDE et le Plan stratégique de l'UNICEF ? Pouvez-vous commenter la facilité avec laquelle le processus d'alignement entre ces différentes parties prenantes a été assuré ?
<b>LOG 1.5</b>	Pensez-vous que la TdC du programme telle qu'elle a été formulée initialement est toujours valable ou qu'il est nécessaire de l'ajuster ? Quels domaines (activités du programme, objectifs ou indicateurs) nécessitent des ajustements pour améliorer l'évaluabilité du programme de pays ?
<b>SSE 2.1</b>	Pensez-vous que la formulation des résultats du programme et la définition des indicateurs et leurs cibles intègrent clairement les thématiques relatives au genre, à la situation d'handicap, au changement climatique et à l'équité ?
<b>SSE 2.2</b>	Pensez-vous que le programme fait clairement référence aux groupes de bénéficiaires dans sa mise en œuvre ? Cette prise en compte des groupes de bénéficiaires se traduit-elle en actions/interventions et indicateurs y afférents ? Ces actions/interventions et indicateurs prennent-ils pleinement compte des besoins des groupes de bénéficiaires ?
<b>SSE 2.3</b>	<b>A.</b> Le programme identifie-t-il systématiquement les responsabilités des parties prenantes qui doivent fournir les informations utiles du système de suivi du programme, les sources de données à utiliser pour le faire et la périodicité sur laquelle devrait se faire cette collecte de données ? <b>B.</b> Quels sont, le cas échéant, les défis auxquels est confronté le système de suivi du programme concernant autant les personnes chargées de la mise en œuvre en interne (UNICEF) que les partenaires de mise en œuvre ?
<b>SSE 2.4</b>	<b>A.</b> Pensez-vous que les résultats/produits et les indicateurs du programme sont-ils réalistes ? <b>B.</b> Les indicateurs des résultats/produits du programme sont-ils adéquats pour mesurer leur réalisation ? <b>C.</b> Les résultats/produits et indicateurs sont-ils suffisamment mesurables, avec des moyens objectifs de vérification identifiés, et reflètent-ils les changements attendus ? Leurs niveaux de référence sont-ils clairement établis ?
<b>SSE 2.5</b>	Pensez-vous que la mise en œuvre du Programme permet la mise en exergue de bonnes pratiques et leçons apprises relatives à la gestion des connaissances qui émanent des mécanismes de suivi, de rapportage et d'évaluation ? Si oui, lesquelles ? Et comment ces bonnes pratiques et leçons apprises ont-elles apporté des changements dans la mise en œuvre du Programme ?
<b>SSE 2.6</b>	Quels sont les ajustements aux systèmes de planification, de suivi, d'évaluation, de gestion de connaissances et de rapportage par rapport à leur état actuel en vue de rendre efficacement compte des changements attendus de la mise en œuvre du programme en termes de résultats escomptés pour les enfants ?
<b>RES 3.1</b>	Pensez-vous que les capacités (techniques et financières) dont disposent le personnel de l'UNICEF et les partenaires du programme de pays permettent-elles de réaliser de manière satisfaisante le suivi-évaluation des progrès réalisés dans le cadre du CPD ?
<b>RES 3.2</b>	Pensez-vous qu'une bonne mise en œuvre, suivi-évaluation et rapportage du CPD peut-elle être assurée avec les ressources humaines dont dispose actuellement le bureau pays ? Le cas échéant quels sont les besoins à ce niveau ?

<b>RES 3.3</b>	Le fonctionnement et le rôle des structures de coordination, des parties prenantes et de partenaires mises en place dans le cadre du programme pays sont-ils satisfaisants ? dans le cas contraire, que nécessite-il de faire ?	
<b>RES 3.4</b>	Dans quelle mesure les données et les systèmes sont-ils en place pour permettre à l'UNICEF de suivre et d'évaluer l'adéquation des ressources pour atteindre les résultats escomptés du programme de pays ?	
<b>RES 3.5</b>	<b>A.</b> Dans quelle mesure les prévisions de la planification des ressources financières du programme tiennent-elles compte des différentes évaluations contenues dans le plan intégré de suivi et d'évaluation du CPD ? <b>B.</b> Dans quelle mesure la réalisation effective des dépenses financières du programme tient-elle compte des différentes évaluations contenues dans le plan intégré de suivi et d'évaluation du CPD ?	
<b>PRE 4.1</b>	Pensez-vous qu'il est nécessaire d'entreprendre des ajustements (en termes de ressources humaines, techniques et financières) pour permettre des changements et des améliorations en vue d'une meilleure évaluabilité du programme ?	
<b>PRE 4.2</b>	Pensez-vous qu'il est nécessaire d'entreprendre des changements du système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage pour la prise de décision et l'amélioration de l'évaluabilité du programme ?	
<b>PRE 4.3</b>	Pensez-vous qu'il existe, au sein du personnel de l'UNICEF et des parties prenantes, une culture de redevabilité et d'apprentissage renforçant la nécessité de la mise en œuvre des évaluations prévues conformément au plan intégré de suivi et d'évaluation du CPD ?	
<b>N°</b>	<b>PISTES DE RECOMMANDATIONS SUGGEREES</b>	<b>REP</b>
<b>R1</b>	De façon spécifique, avez-vous des recommandations visant à améliorer l'évaluabilité du programme en cours : systèmes actuels de planification, de suivi, d'évaluation, de gestion des connaissances et de rapportage ?	----- --

## A.5.2 Guide d'entretien auprès des acteurs de types gouvernementaux/institutions nationales/administrations sectorielles apparentées

1. Veuillez d'abord introduire l'objet de votre visite et indiquer que les informations ici recueillies resteront confidentielles.
2. Présenter le CPD (2023-2027) ainsi que ces objectifs, les résultats escomptés ainsi que ces composantes de mise en œuvre.

<b>G2 GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ACTEURS DE TYPES GOUVERNEMENTAUX/INSTITUTIONS NATIONALES/ADMINISTRATIONS SECTORIELLES APPARENTEES</b>	
	<i>Pouvez-vous expliquer votre rôle/poste au sein de votre structure et depuis combien de temps occupez-vous cette fonction ? Veuillez décrire votre coopération avec l'UNICEF.</i>
<b>LOG 1.1</b>	<b>A.</b> De la connaissance que vous avez de la Théorie du Changement (TdC) du CPD, dans quelle mesure en êtes-vous satisfait ? Elle-t-elle assez utile ? <b>B.</b> La TdC identifie-t-elle de manière correcte les principaux hypothèses et risques du programme ? Des mesures de mitigation des risques mis en évidence par la TdC sont-elles clairement définies et mis en place ?
<b>LOG 1.2</b>	<b>B.</b> Pensez-vous que la cohérence et la logique des produits, des résultats et des objectifs du programme s'établissent-elles suffisamment clairement à travers la TdC ? Quels sont les domaines qui manquent de clarté ?
<b>LOG 1.3</b>	Pensez-vous que les résultats/produits du programme se traduisent en interventions qui tiennent suffisamment compte de la problématique d'intersectorialité ?
<b>LOG 1.4</b>	Dans quelle mesure le CPD est-il conforme aux priorités du Gouvernement et aux besoins des enfants ?
<b>LOG 1.5</b>	Pensez-vous que le TdC du programme telle qu'elle a été formulée initialement est toujours valable ou qu'il est nécessaire de l'ajuster ? Quels domaines (activités du programme, des objectifs et des indicateurs) nécessitent des ajustements pour améliorer l'évaluabilité du programme de pays ?
<b>SSE 2.1</b>	Pensez-vous que la formulation des résultats du programme ainsi que la définition des indicateurs et leurs cibles intègrent-elles clairement les thématiques relatives au genre, à la situation d'handicap, au changement climatique et à l'équité ?
<b>SSE 2.2</b>	Pensez-vous que le programme fait clairement référence aux groupes de bénéficiaires dans sa mise en œuvre ? Cette prise en compte en termes des groupes de bénéficiaires se traduit-elle en actions/interventions et indicateurs faisant référence à ceux-ci ?
<b>SSE 2.3</b>	<b>A.</b> Le programme identifie-t-il systématiquement les responsabilités qui sont les vôtres quant à la fourniture des informations utiles du système de suivi du programme, les sources de données à utiliser pour le faire et la périodicité sur laquelle devrait se faire cette collecte de données ? <b>B.</b> Quels sont les défis auxquels vous êtes confrontés avec le système de suivi du programme ?
<b>SSE 2.4</b>	<b>A.</b> Pensez-vous que les résultats/produits et les indicateurs du programme sont-ils réalistes, suffisamment mesurables, avec des moyens de vérification identifiés, et reflètent-ils les changements attendus ?
<b>SSE 2.5</b>	Pensez-vous que la mise en œuvre du Programme permet la mise en exergue de bonnes pratiques et leçons apprises relatives à la gestion des connaissances qui émanent des mécanismes de suivi, de rapportage et d'évaluation ? Si oui, lesquelles ? Et comment ces bonnes pratiques et leçons apprises ont-elles apporté des changements dans la mise en œuvre du Programme ?
<b>SSE 2.6</b>	Quelles sont les ajustements aux systèmes de planification, de suivi, d'évaluation, de gestion de connaissances et de rapportage par rapport à leur état actuel en vue de rendre efficacement compte des changements attendus de la mise en œuvre du programme en termes de résultats escomptés pour les enfants ?
<b>RES 3.1</b>	Pensez-vous que les capacités (techniques et financières) dont vous disposez ainsi que celui du personnel de l'UNICEF permettent-elles de réaliser de manière satisfaisante le suivi-évaluation des progrès réalisés dans le cadre du CPD ?
<b>RES 3.2</b>	Pensez-vous qu'une bonne mise en œuvre, suivi-évaluation et rapportage du CPD peut-elle être assurée avec les ressources humaines dont dispose actuellement le bureau pays ? Le cas échéant quels sont les besoins à ce niveau ?
<b>RES 3.3</b>	Le fonctionnement et le rôle des structures de coordination du programme auxquelles vous prenez part dans le cadre du programme pays sont-ils satisfaisants ? Auquel cas, que nécessite-il de faire ?

<b>RES 3.4</b>	Existe-il pour vous une adéquation des ressources pour atteindre les résultats escomptés du programme de pays ?	
<b>PRE 4.1</b>	Pensez-vous qu'il est nécessaire d'entreprendre des ajustements (ressources humaines, techniques et financières) pour permettre des changements et des améliorations en vue d'une meilleure évaluabilité du programme ?	
<b>PRE 4.2</b>	Pensez-vous qu'il est nécessaire d'entreprendre des changements du système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage pour la prise de décision et l'amélioration de l'évaluabilité du programme ?	
<b>PRE 4.3</b>	Pensez-vous qu'il existe-il au sein de votre organisme une culture de redevabilité et d'apprentissage renforçant la nécessité de la mise en œuvre des évaluations prévues par le cycle de programme ?	
<b>N°</b>	<b>PISTES DE RECOMMANDATIONS SUGGEREES</b>	<b>REP</b>
<b>R1</b>	De façon spécifique, avez-vous des recommandations visant à améliorer l'évaluabilité du programme en cours : systèmes actuels de planification, de suivi, d'évaluation, de gestion des connaissances et de rapportage ?	----- -----

### A.5.3 Guide d'entretien auprès des acteurs de types ONG/OSC/ASNU/PTF

1. Veuillez d'abord introduire l'objet de votre visite et indiquer que les informations ici recueillies resteront confidentielles.
2. Présenter le CPD (2023-2027) ainsi que ces objectifs, les résultats escomptés ainsi que ces composantes de mise en œuvre.

G3		GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ACTEURS DE TYPES ONG/OSC/ASNU/PTF	
		<i>Pouvez-vous expliquer votre rôle/poste au sein de votre structure et depuis combien de temps occupez-vous cette fonction ? Veuillez décrire votre coopération avec l'UNICEF.</i>	
LOG 1.1		De la connaissance que vous avez de la Théorie du Changement (TdC) du CPD, dans quelle mesure en êtes-vous satisfait ? Identifie-t-elle de manière correcte les principaux hypothèses et risques du programme ?	
LOG 1.3		Pensez-vous que les résultats/produits du programme se traduisent en interventions qui tiennent suffisamment compte de la problématique d'intersectorialité ?	
LOG 1.4		Dans quelle mesure le CPD est-il conforme aux besoins des enfants ?	
LOG 1.5		Pensez-vous que le TdC du programme telle qu'elle a été formulée initialement est toujours valable ou qu'il est nécessaire de l'ajuster ? Quels domaines (activités du programme, des objectifs et des indicateurs) nécessitent des ajustements pour améliorer l'évaluabilité du programme de pays ?	
SSE 2.2		Le programme se traduit-il efficacement en actions/interventions/indicateurs relativement aux bénéficiaires ?	
SSE 2.3		<b>A.</b> Le programme identifie-t-il systématiquement les responsabilités qui sont les vôtres quant à la fourniture des informations <u>utiles</u> du système de suivi du programme, les sources de données à utiliser pour le faire et la périodicité sur laquelle devrait se faire cette collecte de données ? <b>B.</b> Quels sont les défis auxquels vous êtes confrontés avec le système de suivi du programme ?	
SSE 2.4		<b>A.</b> Pensez-vous que les résultats du programme sont-ils réalistes et reflètent les changements attendus ?	
SSE 2.5		Pensez-vous que la mise en œuvre du Programme permet la mise en exergue de bonnes pratiques et leçons apprises relatives à la gestion des connaissances qui émanent des mécanismes de suivi, de rapportage et d'évaluation ? Si oui, lesquelles ? Et comment ces bonnes pratiques et leçons apprises ont-elles apporté des changements dans la mise en œuvre du Programme ?	
SSE 2.6		Quelles sont les ajustements aux systèmes de planification, de suivi, d'évaluation et de rapportage par rapport à leur état actuel en vue de rendre efficacement compte des changements attendus de la mise en œuvre du programme en termes de résultats escomptés pour les enfants ?	
RES 3.1		Pensez-vous que les capacités (techniques et financières) dont vous disposez ainsi que celui du personnel de l'UNICEF permettent-elles de réaliser de manière satisfaisante le suivi- évaluation des progrès réalisés dans le cadre du CPD ?	
RES 3.2		Pensez-vous qu'une bonne mise en œuvre, suivi-évaluation et rapportage du CPD peut-elle être assurée avec les ressources humaines dont dispose actuellement le bureau pays ? Le cas échéant quels sont les besoins à ce niveau ?	
RES 3.3		Le fonctionnement et le rôle des structures de coordination du programme auxquelles vous prenez part dans le cadre du programme pays sont-ils satisfaisants ? Auquel cas, que nécessite-il de faire ?	
PRE 4.1		Pensez-vous qu'il est nécessaire d'entreprendre des ajustements (ressources humaines, techniques et financières) pour permettre des changements et des améliorations en vue d'une meilleure évaluabilité du programme ?	
PRE 4.2		Pensez-vous qu'il est nécessaire d'entreprendre des changements du système de suivi, d'évaluation, de gestion de connaissances et d'apprentissage pour la prise de décision et l'amélioration de l'évaluabilité du programme ?	
PRE 4.3		Pensez-vous qu'il existe-il au sein de l'UNICEF une culture de redevabilité et d'apprentissage renforçant la nécessité de la mise en œuvre des évaluations prévues par le cycle de programme ?	
N°		PISTES DE RECOMMANDATIONS SUGGEREES	REP
R1		De façon spécifique, avez-vous des recommandations visant à améliorer l'évaluabilité du programme en cours : systèmes actuels de planification, de suivi, d'évaluation, de gestion des connaissances et de rapportage ?	----- -----

#### A.5.4 Guide de FGD auprès des parents des enfants bénéficiaires et des enfants bénéficiaires de moins de 17 ans des interventions du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027)

1. Veuillez d'abord introduire l'objet de votre visite et indiquer que les informations ici recueillies resteront confidentielles.
2. Présenter le CPD (2023-2027) ainsi que ces objectifs, les résultats escomptés ainsi que ces composantes de mise en œuvre.

<b>G4 Guide de FGD auprès des parents des enfants bénéficiaires et des enfants bénéficiaires de moins de 17 ans des interventions du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027)</b>	
<b>1</b>	Depuis quand bénéficiez-vous vous-mêmes ou votre enfant des interventions mises en œuvre au sein de cette structure ?
<b>2</b>	Quels sont les interventions dont vous bénéficiez vous-mêmes ou votre enfant en œuvre au sein de cette structure ?
<b>3</b>	Pensez-vous que les besoins prioritaires de votre enfant ou de vous-même sont-ils pris en compte dans la mise en œuvre de ces interventions ?
<b>4</b>	Par quel processus avez-vous été identifié vous-même ou votre enfant comme bénéficiaires des interventions mises en œuvre au sein de cette structure ?
<b>5</b>	Pensez-vous que les groupes de bénéficiaires ciblés par les interventions sont réellement ceux qui bénéficient des actions mises en œuvre au sein des structures ?
<b>6</b>	Des sont-ils séances d'échanges/rencontres/discussions sont-elles organisées avec vous-mêmes ou votre enfant afin de recueillir des éléments en lien avec les interventions mises en œuvre au sein de cette structure ? Quelle est la périodicité de ces séances d'échanges/rencontres/discussions ? Et quels changements avez-vous noté vous-mêmes ou votre enfant dans la fourniture des interventions mises en œuvre au sein de cette structure ?
<b>7</b>	Quels sont les changements survenus à votre niveau vous-même ou au niveau de votre enfant dans le cadre de la mise en œuvre de ces interventions ?
<b>8</b>	Avez-vous connaissance que c'est l'UNICEF qui soutient la mise en œuvre de ces interventions ?
<b>9</b>	Qu'est ce qui pourrait être fait afin que vous-mêmes ou votre enfant puissiez être mieux pris en charge dans le cadre des interventions mises en œuvre au sein de cette structure ?

### A.5.5 Grille d'observation des sites d'implémentation des interventions du programme de coopération UNICEF-Gabon (2023-2027)

1. Veuillez d'abord introduire l'objet de votre visite et indiquer que les informations ici recueillies resteront confidentielles.
2. Présenter le CPD (2023-2027) ainsi que ces objectifs, les résultats escomptés ainsi que ces composantes de mise en œuvre.

Province					
Commune					
Localité					
Secteur d'activité de la structure					
Nom de la structure					
Type intervention mis en œuvre					
<b>I. Observation de la fréquentation de la structure</b>					
<b><i>Consigne : Privilégier la méthode d'interaction observateur-observé afin de recueillir les informations ici recherchées</i></b>	Elevé	Moyen	Faible	Nul	
1.1 Niveau de fréquentation de la structure selon le profil (Jeunes/ adolescents ; autres types de personnes) des usagers					
<b>II. Observation des outils de planification, de suivi, d'évaluation, de rapportage et de gestions de connaissances</b>					
<b><i>Consigne : Privilégier la méthode d'interaction observateur-observé afin de recueillir les informations ici recherchées</i></b>	Informatisé / Systématisé	Archivage/ Mémoire institutionnelle	Promptitude/ Périodicité de transmission	Complétude	Validation/Cachet de transmission
2.1 Outils de planification des interventions à implémenter					
2.2 Outils de suivi des interventions implémentées					
2.3 Outils d'évaluation des interventions implémentées					
2.4 Outils de rapportage des interventions implémentées					
2.5 Mise en évidence des leçons apprises dans les supports de rapportage des interventions implémentées					
2.6 Mise en évidence des bonnes pratiques dans les supports de rapportage des interventions implémentées					

### A.5.6 Formulaire de consentement des entretiens individuels

Ce formulaire de consentement explique l'analyse d'évaluabilité et le rôle des participants à celle-ci. Veuillez tenir compte de ces informations et prendre autant de temps que nécessaire. Si vous avez des questions à une date ultérieure, vous pouvez vous rapprocher du consultant ou de l'UNICEF pour de plus amples informations.

L'objectif global de cette analyse d'évaluabilité du CPD (2023-2027) est de renforcer la gestion axée sur les résultats et de démontrer la contribution du programme soutenu par l'UNICEF aux résultats pour les enfants, leurs familles et communautés.

#### Participation volontaire

Nous vous invitons à participer à cette analyse d'évaluabilité parce que vous êtes un intervenant clé du CPD (2023-2027). Votre participation à cette analyse d'évaluabilité est entièrement volontaire. C'est à vous de décider de participer ou non. Vous pouvez changer d'avis et cesser de participer à tout moment.

#### Procédures

Nous aimerions vous poser quelques questions relatives au CPD (2023-2027). Nous vous poserons des questions concernant la conception/l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et la coordination des interventions du CPD (2023-2027) du Gabon à travers 4 critères (Logique du programme, Système de suivi-évaluation, Ressources, Préparation à l'évaluation). Et ce selon que vous y avez pris part à ces différentes étapes en tant que partie prenante.

Pour nous assurer que rien ne sera oublié ou que les propos tenus ne soient détournés, nous sollicitons la permission d'enregistrer au besoin les conversations tenues. Aussi, soyez rassuré que tout ce qui sera enregistré sera confidentiel. Enfin, veuillez noter que vous pouvez refuser de donner votre autorisation à tout enregistrement de cet entretien et dans cette mesure, des notes seraient dès lors prises sur support écrit pendant tous les échanges dans le cadre de cette analyse d'évaluabilité.

**Durée :** L'entrevue durera au maximum une trentaine de minutes selon les interactions/relances qui peuvent être faites à l'issue des réponses que vous fournirez aux différentes questions.

**Avantages :** Il n'y a pas d'avantages directs pour vous à participer à cette analyse d'évaluabilité.

#### Risques, malaises et droits de rétractation

Il n'y a pas de risques physiques, psychologiques, sociaux, économiques, juridiques et émotionnels évidents à participer à cette analyse d'évaluabilité. La participation à cette analyse d'évaluabilité est volontaire. Pendant l'entretien, vous êtes autorisé à refuser de répondre à toute question et vous êtes autorisé à arrêter l'entretien à tout moment. Il n'y a aucune conséquence si vous décidez de ne pas poursuivre l'entretien.

#### Confidentialité et vie privée

Les informations que vous nous fournissez sont totalement confidentielles. Nous n'associerons pas votre nom avec tout ce que vous dites. Nous n'utiliserons pas d'identifiants personnels pour les informations obtenues.

La confidentialité sera assurée au cours de cette entrevue.

#### Consentement et contact

Avez-vous des questions que vous aimeriez poser ? Acceptez-vous de répondre aux questions maintenant ?

Si vous avez d'autres questions sur cette analyse d'évaluabilité plus tard, vous pouvez contacter le Consultant à l'adresse suivante : [sekedesyg@yahoo.fr](mailto:sekedesyg@yahoo.fr)

Si vous acceptez de participer après avoir reçu les informations ci-dessus, veuillez signer ci-dessous.

D'accord [ ] Refusé [ ]

Date : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

En cas de refus, veuillez nous en informer.

## A.6 Documents consultés

1. Norms and Standards for Evaluation (2016) <http://www.unevaluation.org/document/detail/1914>
2. Global Evaluation Reports Oversight System (GEROS) [https://www.unicef.org/evaldatabase/index\\_GEROS.html](https://www.unicef.org/evaldatabase/index_GEROS.html)
3. UNICEF UNEG Quality Checklist for ToR and inception reports  
[https://www.unicef.org/evaluation/files/UNICEF\\_UNEG\\_TOR\\_Checklist\\_updated\\_June\\_20\\_17.pdf](https://www.unicef.org/evaluation/files/UNICEF_UNEG_TOR_Checklist_updated_June_20_17.pdf)
4. Integrating Human Rights and Gender Equality in Evaluations  
<http://www.uneval.org/document/download/1294> <http://www.uneval.org/document/detail/1452>
5. [https://www.unicef.org/evaluation/files/UNICEF\\_adapated\\_reporting\\_standards\\_updated\\_June\\_2017.pdf](https://www.unicef.org/evaluation/files/UNICEF_adapated_reporting_standards_updated_June_2017.pdf)
6. UNEG Code of Conduct for evaluation in the UN system <http://www.unevaluation.org/document/detail/100>
7. UNEG Ethical guidelines <http://www.unevaluation.org/document/detail/102>
8. UNICEF procedures for ethical research involving children [https://www.unicef.org/supply/files/ATTACHMENT\\_IV-UNICEF\\_Procedure\\_for\\_Ethical\\_Standards.PDF](https://www.unicef.org/supply/files/ATTACHMENT_IV-UNICEF_Procedure_for_Ethical_Standards.PDF)
9. [UNICEF Procedure for Ethical Standards.PDF](https://www.unicef.org/supply/files/ATTACHMENT_IV-UNICEF_Procedure_for_Ethical_Standards.PDF)
10. Guidance Note for conducting Evaluability Assessments in UNICEF (2019)  
[Guidance Note for Conducting Evaluability Assessments in UNICEF | UNICEF Evaluation in UNICEF](#)
11. Descriptif de programme de pays UNICEF Gabon (2023-2027)
12. Plan d'évaluation chiffré – Programme de coopération entre l'UNICEF et le Gabon, 2023–2027
13. Le plan stratégique Gabon émergent, Vision 2025, de juillet 2012
14. Le plan de relance de l'économie 2017-2019  
<https://directinfosgabon.com/wp-content/uploads/2017/06/PRE-2017-2019.pdf>
15. Le Plan d'Accélération de la Transformation (2021-2023)

### A.7 Liste des parties prenantes consultées dans le cadre du rapport de démarrage

<b>NOMS ET FONCTIONS DES PERSONNES CONSULTEES</b>	
1	Odette Nsabimana, UNICEF WCARO
2	Judicael Engonga, Spécialiste Suivi-Evaluation, UNICEF Gabon
3	Dina Rakotoharifetra, Representante Adjointe